REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI
REGION DE SAINT-LOUIS
DEPARTEMENT DE PODOR

COMMUNE DE WALALDE

PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL (PIC 2011-2016)

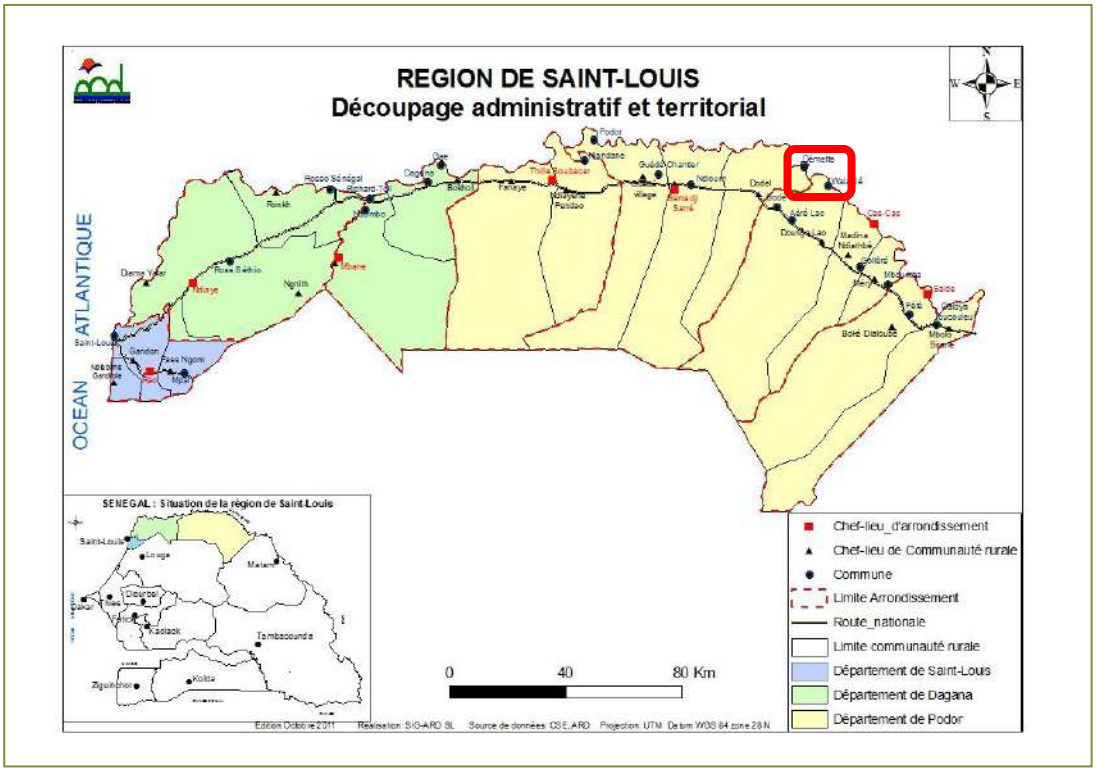


TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION GENERALE **6**

DEUXIEME PARTIE : LE BILAN DIAGNOSTIC **14**

I. PRESENTATION DE LA COMMUNE 14
1.1. Profil historique 14
1.2- LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE 15
1.3. LE MILIEU PHYSIQUE 16
1.3.1- Le relief 16
1.3.2- Le climat 16
1.3.3. Les sols 16
1.3.4. La végétation 16
1.3.5. Les ressources en eau 16

II– LE PROFIL DEMOGRAPHIQUE **17**

2.1. Caractéristique de la commune 17
2.2. La répartition de la population 17

III – LES SERVICES SOCIAUX DE BASE **18**

3.1. L'éducation 18
3.1.1 - LA PETITE ENFANCE 18
3.1.2- L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE 18
3.1.2.1. L'accès 18
3.1.2.2. La qualité 18
3.1.2.3. La gestion 19
3.1.3. L'Enseignement Moye 20
3.1.3.1. L'accès 20
3.1.3.2. La qualité 20
3.1.3.3. La gestion 20
3.1.4. L'enseignement technique 21
3.1.5. L'enseignement arabo-coranique 21

3.2. LA SANTE **21**

3.2.1. L'ACCÈS 21
3.2.2 . LA QUALI 22
3.2.3. Le bilan épidémiologique 22
3.2.4- LA GESTION DU POSTE DE SANTÉ 22
3.2.5- LES ATOUTS ET CONTRAINTES 23
3.3. L'HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT 23
3.3.1. HYDRAULIQUE 23
3.3.1.1 . L'ACCÉS 23
3.3.1.2. LA GESTION 24
3.3.2 . ASSAINISSEMENT 24
IV .JEUNESSE -SPORT -LOISIRS CULTURE ET PATRIMOINE 25
4.1. La jeunesse les sports et les loisirs 25
4.2. LA culture et le patrimoine 26
V. GENRE ET DEVELOPPEMENT LOCAL ET ACTION SOCIALE 26
5.1. La gestion des ressources naturelles 27
5.2. LE CADRE DE VIE 28
VII. URBANISME ET HABITAT 28
VIII. L'ECONOMIE LOCALE 29
8.1- LE SECTEUR PRIMAIRE 30
8.1.1- L'agriculture 30
8.1.2- L'élevage 31

8.1.3- La pêche continentale....31
8.2-LE SECTEUR INFORMEL....31
8.2.1- Le commerce 32
8.2.2. Pme et Pmi 32
8.2.3. L'artisanat....33
8.2.4 Le transport....33
8.3- LES SERVICES PUBLICS....33
8.4- LES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT....33
8.4.1- LE PATRIMOINE FONCIER....33
8.4.1- L'ÉNERGIE....34
8.4.2. LES NTICS....34

IX. LES ACTEURS LOCAUX....**35**

9.1. Le Conseil municipal....35
9.2. LE BUDGET....36
9.3. COMMUNICATION....36
9.4. LES PARTENAIRES DE LA MAIRIE....37
9.5. LA DYNAMIQUE DES ACTEURS....37
9.5-1 Les associations de développement....37
9.5.2- Les groupements (GPF, GIE)....38
9.5.3-Les Associations sportives et culturelles (ASC)....38

TROISIEME PARTIE :ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT **....39**

X. LA VISION 40
XI . LES OBJECTIFS ET LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT 41

QUATRIEME PARTIE : LA MISE EN ŒUVRE DU PIL **....64**

XII- ANALYSE DU PIL....64
XIV - SOURCES DE FINANCEMENT....64
XVI - LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN ANNUEL D' INVESTISSEMENT ET D'ACTION (PIA)....65
XVI - Le suivi-évaluation de la mise en œuvre des PIA....65
XVII - L'évaluation....66

CONCLUSION**....66**

MOT DU MAIRE

Au terme d'un processus participatif et itératif assez novateur, notre Commune, vient de se doter de son premier PIC dans le cadre d'un partenariat exemplaire entre l'ARD, le PNDL et les services techniques déconcentrés. La forte mobilisation et l'engagement de la population et du Conseil municipal tout au long du processus, témoignent de notre prise de conscience collective sur l'importance d'un tel outil.

Aujourd'hui, à travers ce PIC, notre commune dispose d'une réelle maîtrise de son développement à travers une connaissance précise de sa situation de référence, de ses atouts (forces) et de ses contraintes (faiblesses), ainsi que des orientations stratégiques devant servir de référence pour l'ensemble des interventions sur notre territoire pour la période 2011 -2016.

Cela a été possible grâce à la mise à contribution des acteurs locaux dans la collecte d'informations, la participation communautaire aux ateliers de quartiers ont été les bases de la démarche méthodologique.

Aux Chefs de quartiers, aux femmes, aux jeunes, aux OCB, aux conseillers municipaux, aux personnes ressources, Services techniques et partenaires, etc. qui ont participé au processus d'élaboration du PIC, je leur adresse mes sincères remerciements pour leur engagement sans faille.

Je tiens à remercier tout particulièrement le PNDL, qui a permis de réaliser ce document. Un grand merci aussi à l'ARD de Saint-Louis, aux Services techniques membres du comité technique régional, qui ont proposé la démarche méthodologique, accompagné et coordonné tout le processus d'élaboration du PIC.

Ainsi le pari de la participation responsable a été largement gagné. Il restera alors celui de la mise en œuvre qui nécessite le renforcement de la dynamique citoyenne enclenchée.

Puisse Dieu, le seul bâtisseur, nous aider dans la mise en œuvre des actions définies dans le PIC et faire de notre collectivité locale un modèle dans le domaine de la bonne gouvernance et de l'efficacité dans la conduite du développement local durable.

Amine!

Le Maire

SIGLES ET ABREVIATIONS

AG	Assemblée générale
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et rural
APE	Association des Parents d'Elèves
ARD	Agence Régionale de Développement
ASC	Association sportive et culturelle
ASC	Agent de santé communautaire
ASUREP	Association des usagers d'un réseau d'eau potable
CCL	Code des collectivités locales
CEM	Collèges d'Enseignement Moyen
CEP	Commission Elargie de Planification
CG	Comité de Gestion
CGE	Comité de Gestion d'Etablissement
CNCAS	Caisse Nationale de Crédits Agricoles
PIDEL	Programme intégré pour le développement local
CPN	Consultation Prénatale
CQ	Conseil de quartier
CTR	Comité Technique Régional
DREEC	Direction Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés
ETL	Equipe Technique Locale
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GIE	Groupement d'Intérêt économique
GPF	Groupement de Promotion Féminine
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
ICP	Infirmier Chef de poste
ASC	Agent de santé communautaire
IDEN	Inspection départementale de l'Education Nationale
OCB	Organisation Communautaire de Base
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PIA	Plan d'investissements Annuel
PIAA	Programme d'investissements et d'actions annuels
PIC	Plan d'Investissement communal
PIL	Plan d'Investissement Local
PLB	Produit Local Brut
PNDL	Programme National de Développement Local
PS	Poste de Santé



PHOTO 1 : bac assurant la traversée du fleuve

PREMIERE PARTIE

A- Introduction générale

B- Contexte et justification

C- Démarche méthodologique

PREMIERE PARTIE

PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION
I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La décentralisation est une approche adoptée par l'Etat du Sénégal pour consacrer une plus grande efficacité dans sa volonté d'éradication de la pauvreté et d'impulsion d'un développement durable soutenu par la définition et la mise en œuvre d'initiatives locales pertinentes articulées aux politiques nationales prioritaires, mettant à contribution les spécificités des terroirs.

La constitution stipule son caractère irréversible, les autorités sénégalaises apportent périodiquement des mesures de consolidation par la création de nouvelles collectivités locales et le transfert de générations de compétences.

Ainsi le Gouvernement du Sénégal a procédé en 2008 à un nouveau découpage et institué le décret N°1496 du 31 décembre 2008 qui a donné naissance à la Commune de WALALDE.

Les conseils municipaux dont les membres sont élus au suffrage universel tirent leurs compétences, qui sont au nombre de neuf domaines spécifiques, de la loi 96-07 du 22 mars 1996. La planification et la coordination des interventions sur le territoire en sont les plus prépondérantes. L'article 198 du Code des Collectivités Locales (CCL) dispose que « le Conseil Municipal élabore le plan de développement local et donne son avis sur tous les projets de développement concernant tout ou une partie de la Commune ».

Avec une couverture temporelle de six ans, le PIC est l'outil opérationnel de construction d'un projet de territoire portant le bien être et l'épanouissement de citoyens solidaires partageant un même territoire. A cet effet, le PIC constitue un outil de mobilisation et de valorisation des ressources du milieu. Il a pour but ultime de réaliser un développement économique et social homogène, équilibré et harmonieusement réparti sur l'ensemble du territoire. Il doit prendre en compte en plus de l'accès à des services publics de qualité, le développement économique, la gestion et la valorisation durable des ressources naturelles, l'aménagement du territoire, le renforcement des capacités des acteurs locaux et les changements climatiques.

Dans ce contexte précis et face aux attentes d'une population novice dans la gestion de son terroir, le tout nouveau conseil Municipal de Walaldé, principal responsable du développement de son territoire, s'est ainsi investi dans l'élaboration de son premier Plan d'Investissement Communal (PIC) sur l'horizon 2011-2016, pour s'assurer d'une meilleure visibilité de ses options de développement.

Ce PIC a été réalisé grâce au Programme National de Développement Local (PNDL) et l'appui technique de l'Agence Régionale de Développement (ARD) de Saint Louis, des Services techniques déconcentrés (STD) de la région et d'un Agent d'appui recruté par l'ARD.

Conformément au décret 96-1133 du 27 décembre 1996 définissant les modalités de mise en œuvre de la compétence « planification locale », le Conseil municipal de Walaldé a pris la décision d'élaborer son PIC en sa session de formalisation, suivi d'un arrêté du Maire, portant mise en place de la Commission élargie de Planification (CEP).

La CEP a pour fonction essentielle de pré-valider les livrables (le bilan diagnostic, le plan d'investissement local, le plan de formation et le plan de communication). Elle est présidée par le

Maire ou son représentant, l'ARD assurant le secrétariat. Elle est composée des présidents de commission de la Commune, des coordinateurs de Conseils de Quartiers, des représentants des organisations économiques et sociales à l'échelle communale, des services techniques locaux et des personnes ressources.

II- DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La méthodologie adoptée s'est lancée les défis de rendre effective la participation des populations, de marquer l'appropriation des orientations et des projets par le conseil élu, et de transférer à la base un savoir faire en matière de planification aux élus et aux animateurs locaux pour que ces derniers disposent à terme des capacités requises pour conduire eux-mêmes l'élaboration des futurs PIC et l'auto évaluation de leur développement.

Pour prendre en compte ces défis, une organisation technique et un processus d'élaboration du PIC ont été adoptés.
L'organisation technique est ainsi structurée :

- Une équipe au niveau régional, dénommée Comité Technique Restreint (CTR) coordonné par l'ARD, avait pour fonctions le pilotage du processus et l'appui et le renforcement de l'équipe technique locale (ETL).

Ce CTR, était composé d'agents de l'ARD et des STD: le Service régional de la Planification (SRP), le Service Régional d'Appui au Développement Local (SRADL), le Service Régional de l'Aménagement du Territoire (SRAT), la Division Régionale de l'Hydraulique (DRH), l'Agence Régionale de la Statistique et de la Démographie (ARSD), le Service Régionale de l'Action Sociale et de l'Inspection Régionale des Eaux et Forêts (IREF).

Le CTR recrute le chef de l'équipe technique locale sur la base de terme de référence, définit le profil des animateurs locaux et approuve leur participation sur proposition du Conseil municipal, confectionne les outils de collecte, met à niveau l'équipe technique locale, participe à l'exploitation des données, participe au cadrage (recueil d'informations qualitatives) et participe à la rédaction du bilan diagnostic avec l'identification des orientations et axes d'intervention prioritaires qui seront présentés devant le CM et la CEP pour validation.

Le CTR, après identification des projets par quartier faite par l'ETL, présente devant le CM et la CEP, avec l'ETL, les projets proposés par les populations pour sélection et priorisation.
Le CTR, après rédaction du PIC par l'ETL, le corrige et le présente pour adoption au CM élargi à la CEP.

- Une équipe technique basée au niveau local durant tout le processus d'élaboration est constituée d'un agent d'appui, recruté pour une durée de 3 mois et de quatre (7) animateurs locaux.

Le chef de l'équipe technique locale (CETL) est chargé de former et de contrôler les animateurs dans la mise en place des cadres de concertation (au niveau des quartiers) et la réalisation des enquêtes quartiers et transmets les questionnaires corrigés au CTR pour vérification. Il est aussi chargé de rédiger le bilan diagnostic avec l'appui du CTR, de l'organisation des ateliers d'identification des projets au niveau des quartiers avec la collaboration des animateurs.

Le CETL assure lui-même la collecte des données de seconde main au niveau communal auprès des services, des entreprises, des institutions et des organismes publics et privés au niveau de tous les secteurs. Il prépare les restitutions communales et rédige le PIC qu'il présente au niveau du CTR pour correction.

Le processus d'élaboration du PIC s'articule en huit (08) grandes étapes :

1. la préparation,
2. l'atelier de lancement,
3. la mise en place des Cadres de concertation locaux,
4. l'enquête quartiers et l'exploitation des données,
5. le cadrage,
6. la rédaction et la restitution du bilan diagnostic,
7. la planification,
8. la finalisation du PIC et sa restitution au CM en vue de son adoption.

1. La préparation

Après la prise de la décision d'élaboration du PIC par le conseil municipal en session, les activités et préalables suivants ont été satisfaits avec l'appui de l'ARD et des Services techniques :

- la mobilisation du budget auprès du PNDL,
- l'institution d'une CEP par arrêté du Maire,
- l'élaboration des termes de référence du PIC,
- l'identification et/ou le recrutement des personnels techniques,
- la confection des outils de collecte et de traitement des données,
- l'élaboration et l'adoption d'un chronogramme détaillé de réalisation du PIC, incluant toutes les étapes, les activités, les responsables et les moyens,
- l'organisation de l'atelier d'habilitation.

2. L'atelier de lancement

C'est un moment solennel de sensibilisation des acteurs locaux, de partage de la méthodologie et des préoccupations majeures des populations, d'échange et d'adoption du chronogramme d'élaboration mais également de rappel des attentes à l'endroit des populations, des élus et des membres de la CEP.

L'atelier de lancement est présidé par le Représentant de l'Etat, avec à ses côtés le Maire et le Directeur de l'ARD (représenté).

Participent à cet atelier : les représentants des populations (Chefs de quartiers, Imams ; ocb etc.…), les organisations sociales et économiques, les partenaires, les personnes ressources, les membres de la CEP l'équipe technique chargée de l'élaboration du PIC, la presse, etc. Cette séance est publique et tout le monde a droit à la parole.

En plus des allocutions des autorités et des partenaires, l'ARD a présenté les TdR en déclinant quelques grandes lignes sur les perceptions des problématiques majeures de développement de la Collectivité locale (pré-cadrage).

3. La mise en place des cadres de concertation locaux (CCL)

L'élaboration du PIC de Walaldé a servi de prétexte pour doter la Commune de Comités d'Initiatives conseils de quartiers et plus tard d'un cadre de concertation à l'échelle communale. Celle-ci devrait permettre l'implication de la population et des organisations locales à la définition et à la mise en œuvre de programmes et de projets. L'élaboration du PIC sera la première opportunité de collaboration avec la Commune, les cadres mis en place appelés à participer à toutes les étapes du processus.

Les Comités d'Initiatives conseils de quartiers sont mis en place par l'ETL à travers une assemblée générale avec les OCB, les délégués de quartiers, les personnes ressources et les conseillers municipaux résidents dans le quartier. L'ETL a mis en place 4 Comités d'Initiatives puisque la Commune compte 4 quartiers.
Les objectifs visés étant :

- d'offrir aux populations la possibilité de réfléchir sur la base d'espaces maîtrisés, limités et dans lesquels elles se reconnaissent ;
- de promouvoir la solidarité et la communauté d'intérêt au niveau des quartiers.

Les produits obtenus dans le cadre de la mise en place des cadres de concertation locaux sont :

- Un diagramme de Venn par quartier et un répertoire des OCB portant la date de création, la reconnaissance, nombre de membres par sexe, objectifs poursuivis, réalisations, besoins en appui.
- Procès verbal (PV) de l'Assemblée générale (AG) constitutive du CI avec le bureau et les coordonnées des membres du bureau et leur niveau d'instruction,

4. L'enquête quartier et l'exploitation des données

Sur la base des outils de collecte confectionnés par le CTR, l'enquête réalisée par les animateurs locaux a porté sur :

- l'enquête ménage exhaustive avec des informations sur le ménage portant sur le mode d'occupation, la nature de la construction, le mode d'approvisionnement en eau, le mode d'éclairage le plus utilisé, etc. et des informations sur les membres du ménage portant sur l'âge, le sexe, l'ethnie, etc.
- l'inventaire des infrastructures socio économiques et services de base existants avec des informations sur leur état (stock de capital existant), leur niveau de fréquentation, la qualité des services offerts et leur gestion,
- l'inventaire des activités économiques, des potentialités et atouts (aménagements, marres, etc.), des risques et menaces et la salubrité (gestion des ordures), etc.

Le questionnaire est administré par les animateurs locaux, contrôlé et corrigé par le CETL qui le transmet avec bordereau précisant le nombre de pièces à l'ARD en même temps que les données de seconde main collectées auprès des services et organisations et revues documentaires pour saisie, exploitation et analyse.

5. Le cadrage

Réalisé par le CTR et l'ETL, le cadrage constitue l'innovation majeure de la démarche. C'est un moment fort du processus pour l'approfondissement des données et informations issues de l'exploitation des enquêtes quartiers et des données de seconde main.

Il permet de mieux ressentir et de comprendre les contraintes, les atouts et préconisations que des données quantitatives ne peuvent exprimer pour faire une analyse d'un secteur. C'est une immersion de deux à trois jours du CTR pour échanger avec les différents acteurs locaux pour bien cerner ce qui est derrière les données quantitatives et surtout de dresser des profils historiques pour mieux comprendre les dynamiques actuelles.

A ce titre ont été rencontrés le Conseil municipal, les organisations faitières, les services techniques locaux, les comités de gestion, les Groupements de promotion féminine (GPF), les Associations de jeunes et d'handicapés, etc.

Les besoins de formations ont été examinés transversalement ainsi que la communication institutionnelle de la Commune aux plans interne et externe.

6. L'élaboration et la restitution du bilan diagnostic

Au cours d'un atelier régional d'un jour, associant le CETL, le sommaire du plan diagnostic est validé, les chapitres répartis selon l'expertise et la disponibilité des membres du CTR. Chaque technicien ayant les données et informations recueillies pour ses chapitres, passent à la rédaction suivant un échéancier accepté de commun accord.

Les produits sont ensuite transmis à l'ARD. Un atelier régional est de nouveau convoqué pour compléter et améliorer les traitements, fixer une vision, les objectifs et axes stratégiques du PIC qui annoncent les éléments de perspectives. Le bilan diagnostic a été ensuite restitué à la CEP élargie au Conseil municipal avec la participation des membres du Bureau CM et des Présidents de commission.

La restitution du bilan diagnostic est en fait l'occasion de valider au niveau communal la situation de référence, les contraintes et atouts des secteurs, les propositions de solutions et la vision et les perspectives de développement en d'autres termes les objectifs généraux et spécifiques pour les six années à venir.

7. La planification

Elle comprend deux sous étapes:

7.1- L'identification des projets dans les quartiers

Les ateliers d'identification de projets sont organisés au niveau quartier sur une journée. Pour chaque objectif spécifique, la situation de référence de la zone est partagés et les projets jugés nécessaires pour les quartiers sont discutés et recueillis par consensus.

Cet exercice de planification consacre le démarrage des activités du CI récemment mis en place.
A la fin de la séance, le facilitateur synthétise les résultats et précise la portée et le sens de l'exercice en insistant sur la validation réservée aux élus et ses conséquences éventuelles sur les projets présentement identifiés.

7.2- La sélection et la priorisation des projets par le Conseil municipal élargie à la CEP

Cette phase est très importante en ce qu'elle remet au conseil municipal sa responsabilité entière à définir les projets de la Commune retenus dans le PIC en dernier ressort. L'on cherche ici à donner au Plan d'Investissement Local (PIL), une véritable appropriation par le conseil qui, par ce procédé, est l'artisan des projets.

Pour ce faire, les actions proposées au niveau quartier par les populations sont regroupées par objectif et présentées au conseil municipal. Avec au besoin l'éclairage des services techniques et des personnes ressources et en considérant les possibilités, le Conseil détermine ses choix en toute connaissance de cause.

A la fin de la séance, le facilitateur procède à la présentation du PIL et des PIA validés.

8. La finalisation du PIC et sa restitution au CM en vue de son adoption

Suite aux précédentes étapes, le CTR dispose d'un bilan diagnostic validé et d'un PIL défini par le conseil lui-même. Avec ces deux produits, l'ETL, avec l'appui du CTR, a tout ce qu'il lui faut pour finaliser le PIC.

Par ailleurs, l'exploitation des informations tirées des enquêtes sur les OCB, des ateliers avec la CEP et le Conseil et du cadrage, l'ETL peut proposer un projet de plan de communication interne et externe du Conseil municipal et un plan de renforcement des capacités des acteurs locaux.

La démarche ainsi proposée pour l'élaboration des PLD et des PIC par l'ARD de Saint-Louis apporte des réponses aux faiblesses méthodologiques constatées dans les documents de planification locale à savoir :

- Le populisme des ateliers de diagnostic et de planification est réduit par la concertation documentée,
- Le PIC ne souffrira pas d'un manque d'appropriation du Conseil municipal qui est rétabli dans ses prérogatives de définir lui-même les projets de la commune en partant de l'expression des populations et des conseils des services techniques et personnes ressources,

La planification ne sera plus un effet de mode, mais installée dans les actes quotidiens des acteurs locaux suite à un savoir faire acquis à travers l'élaboration du PIC.



DEUXIEME PARTIE : BILA N DIAGNOSTIC

I-PRESENTATION DE LA COMMUNE

1.1. Profil historique
1.2. Situation géographique
1.3. Le milieu physique
1.3.1. Le relief
1.3.2. Le climat
1.3.4. Les sols
1.3.5. La végétation
1.3.6. Les ressource en eaux

II-Le profil démographique

2.1. Caractéristique générale de la commune
2.2. Répartition de la population selon l'âge

III – Les services sociaux de base
3.1. L'éducation
3.1.1. La petite enfance
3.1.2. L'enseignement élémentaire
3.1.3. L'enseignement moyen
3.1.4. L'enseignement technique
3.1.5. L'enseignement arabo-coranique
3.1.6. L'alphabétisation

3.2. La santé
3.2.1. L'accès
3.2.2. La qualité
3.2.3. Le bilan épidémiologique
3.2.4. La gestion du poste de santé
3.2.5. Les atouts et les contraintes

3.3. L'hydraulique et l'assainissement
3.3.1. L'hydraulique
3.3.1.1. L'accès
3.3.1.2 .La qualité
3.3.1.3. La gestion
3.3.2. L'Assainissement

IV- JEUNESSE – SPORTS – LOISIRS – CULTURE ET PATRIMOINES

4.1. La jeunesse Les sports et Les loisirs
4.2. La culture et les patrimoines

V- GENRE ET DEVELOPPEMENT LOCAL ET ACTIONS SOCIALE

VI. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

6.1. La gestion des ressources naturelles
6.2. Le cadre de vie

VII- URBANISME ET HABITAT

VIII. L'ECONOMIE LOCALE

8.1. Le secteur primaire
8.1.1. L'agriculture
8.1.2. L'élevage
8.1.3. La pêche
8.2. Le secteur informel
8.2.1. L'artisanat
8.2.2. Le transport

8.3. Les services publics
8.4. Les dynamiques de développement
8.4.1. Le patrimoine foncier
8.4.2. L'énergie
8.4.3. Les Ntics

IX- LES ACTEURS LOCAUX

9.1. Le conseil
9.2. Le budget
9.3. Les partenaires du conseil municipal
9.4. La dynamique des acteurs
9.4.1. Les associations de développement
9.4.2. Les groupements de femmes
9.4.3. Les associations sportives et culturelles

DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

DEUXIEME PARTIE : LE BILAN DIAGNOSTIC

I - PRESENTATION DE LA COMMUNE

- 1.1- Profil historique : Des dates qui marquent l'histoire de la commune Walaldé.

L'actuelle commune de Walaldé était à l'origine un village, fondé vers l'an 800 après JC. Walaldé ne signifiait pas seulement un village ou une communauté mais un espace dont une partie se situe en Mauritanie et une autre au Sénégal.

L'espace actuelle de Walaldé va de wawoundé ou Djéri Walaldé en Mauritanie jusqu' à Aéré Lao au Sénégal. Les premiers habitants de Walaldé étaient à Mawndou Walaldé à proximité du village actuel de waboundé soit à environ un kilomètre au sud ouest.

Ces premiers habitants de Walaldé avant l'arrivée de weyndé Dieng habitaient dans des grottes et vivaient essentiellement de la pèche et de la chasse.

D'après le lieutenant CHERUY qui le premier résident de Boghé, c'est un arabe du nom de Ely venu du pays d'ASWEDE qui s'installa à Lougué Loumgué et prit le nom de weyndé. Il trouva à cet endroit les familles Diano (Diop) les Maissa (Sall) les Diagoudine (Diallo ou Kane) les Diagrafe (Diop) les Dialtabé (Thiam ;Sarr ;et Kome) et les Diom Ass (peulh Bâ).

Ces familles reconnurent sa supériorité et le prirent pour leur chef. Il battit successivement les sérères de M'bar ; les Guirobbé et Fadoubbé habitants de Doumga Lao (Sénégal).

A la suite de ces victoires ; weyndé épousa la fille du roi du Djolof dont il eut M'bagnou weyndé qui se maria avec une de ses cousines du Djolof et eut un fils dont les descendants furent Farba Walaldé ; Djombar et Thierno Wanwanbé) (journal ***officiel d'avril 1911 AOF***).

La population s'organisa autour de Farba qui est un titre que portait les chefs de province de l'empire du mali. Il signifie parfois chef de clan. Dans le cas de Walaldé, le Farba est le chef suprême des sujets et de la terre ; c'est lui qui nomme directement ses collaborateurs.

Pour son intronisation, il devait remettre à l'Almamy trois cents pièces de guinée ***(journal officiel d'avril 1911).***

Dans la pratique, il y a lieu de constater qu'à la généralisation de l'islam au Fouta ; Farba Boubou Djounoubi et les principaux notables de Walaldé étaient des païens. Ils se sont convertis à l'islam et de manière définitive à partir de 1774 à 1775. A cette occasion d'ailleurs Souleymane bal ; chef de la révolution Torodo est ressorti Farba avec beaucoup de considérations et de respects.

Vers 1900, les quartiers de boynguel et saloubés furent créés au bord du fleuve et ces quartiers abritèrent les premiers habitants de Walaldé. Par la suite, des quartiers comme Nawdé et Belal furent créés pour l'extension de Walaldé due à une forte croissance démographique et à l'avancée du fleuve doué sur la localité.

La première école française de Walaldé est créée en 1958.

Après la deuxième guerre mondiale (1946), l'agglomération s'est étendue avec la création vers le sud des villages comme palé et par un apport des populations maures venues de la Mauritanie.

Vers les années 70, à la suite de la grande sècheresse (1973), des populations peulhs nomades vinrent s'installer à proximité du village.

D'autres événements majeurs ont marqué l'histoire de la commune à savoir l'installation du Programme Intégré de Podor (PIP) avec l'appui de l'Union pour la Solidarité et l'Entre aide (USE) en 1974 et la création du poste de santé 19996 et le forage 1989.

Au cours des années 1980, avec la récession économique, l'émigration s'est accélérée et la population de la ville s'est accrue de manière plus lente.

En 1989, avec le conflit sénégalo-mauritanien, la ville a reçu prés de 1000 réfugiés. Ainsi, dans un souci réhabilitation grâce à ce rayonnement historique ; économique ; culturel et le dynamisme de ses habitants, Walaldé fut érigé en commune par le décret 1496 du 31 décembre 2008.

Tableau 1 : Profil historique

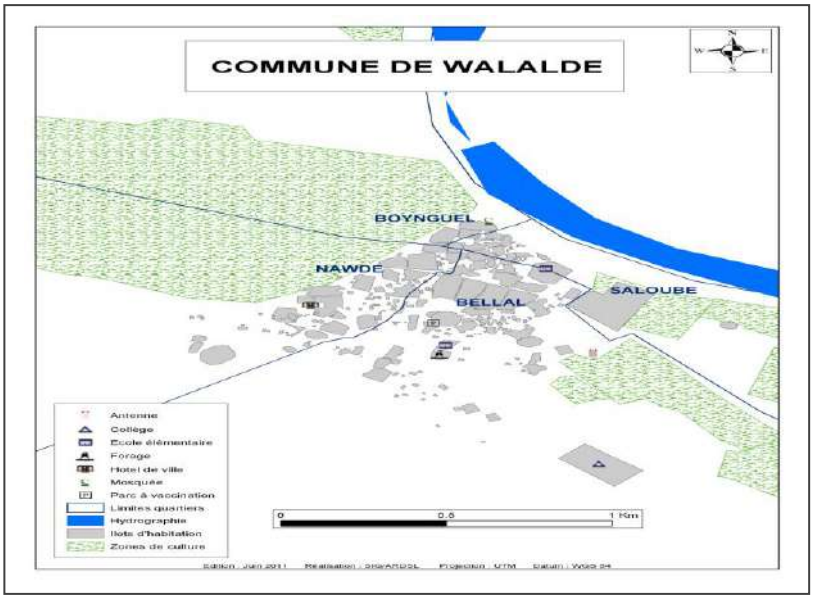
Dates	Evénements
Vers 800 après J.C	Fondation du village de Walaldé qui s'appelait Lougué Loumbé puis yari dogga et enfin Walaldé
Vers 1000	Réorganisation sociale des populations avec l'arrivée de Weyndé Dieng
1034	Makka Weyndé est désigné premier Farba de Walaldé
1775	Conversion à l'islam de Farba Boubou Djounoubi et des notables
1860	Intronisation d'Alpha Mamadou Aw chef religieux de Walaldé
1878	Bombardement de Walaldé par le colonel Dodds entrainant la division de Walaldé en deux camps (anti et pro-colonisation)
1959	Création de l'école de Walaldé 1 parmi les premières au fouta
1960	Construction du dispensaire de Walaldé
1979	Aménagement et l'exploitation de la première Rizière de Walaldé
1989	Construction du forage de Walaldé par Abdou Aziz Aw Directeur de l'hydraulique rurale
1996	Erection du dispensaire de Walaldé en poste de santé
2000 (mai)	Début premier ziarra Alpha Mamadou Aw à Walaldé
2008	Démarrage construction du Cem de Walaldé
2009 (13 avril)	Installation du Conseil Municipal avec Moussa Sow premier Maire de Walaldé ; Ardo Dieng premier Adjoint et Ibrahima Ba deuxième Adjoint
2010 (octobre)	Démarrage et construction école élémentaire de Walaldé 2
2011	Elaboration du premier plan d'investissement communal (PIC) de Walaldé

1.2- La situation géographique.

Carte de la commune de Walaldé

La Commune de Walaldé est située dans l'arrondissement de Cas-Cas, département de Podor, région de Saint-Louis. Elle est limitée par :

* l'est par une partie de la communauté rurale de Dounga Lao
* l'ouest par La Communauté rurale de Dounga Lao ;
* au nord par le fleuve Sénégal ;
* au sud par la communauté rurale de Dounga Lao.



Elle s'étend sur une superficie de 27 km2 avec une population de 3550 habitants (population résidente) et une densité de 131hbts au km2 (source enquête pic 2011).Par ailleurs il faudra noter que d'après les sources des municipalités la population totale de Walaldé est de 6070 hts y compris les résidentes et les non résidentes.

La Commune compte 4 quartiers :

- Le quartier traditionnel de Boynguel situé au nord et au bord du fleuve Sénégal ;
- Le quartier de Saloubés au centre est;
- Le quartier de Nawdé au sud ouest;
- Le quartier de Bélal au sud et qui concentre l'ensemble des infrastructures sociales et économiques de la commune (forage ; écoles hôtel de ville poste de santé et collège etc.…)

1.3. Le milieu physique

1.3.1- Le relief

La Commune est caractérisée par un relief relativement plat.

1.3.2- Le climat

Le climat est de type soudano-sahélien avec des vents chauds et secs du fait de la proximité avec la Mauritanie ; une température moyenne de 35°C et deux principales saisons : la saison sèche qui dure 9 à 10 mois d'Octobre à Juin et la saison pluvieuse de Juillet à Septembre.

1.3.3- Les sols

On distingue deux (2) types de sols dans la Commune :

- Les sols argileux ou Holaldé dans le waalo et le jeejengol : ce sont des sols riches régulièrement inondés par les crues du Fleuve ; propices à la culture de décrue et à la culture irriguée, on y cultive essentiellement le Maïs, le sorgho, le riz, et les patates.
- Les sols sablo-argileux ou Fondé : ces sols sont rarement inondés et sont surtout adaptés aux cultures de diversification.

1.3.4- La végétation

La végétation de la Commune se différencie selon qu'on soit dans les terres du Walo ou du Diéri. La végétation dans le Walo est essentiellement composée d'arbres et d'arbustes. Du fait de la désertification et des coupes, beaucoup d'espèces ont disparu. Cependant, on y retrouve des espèces arbustives comme l'acacia tomentosa (gonakie), l'acacia Adansonia (gawdi), l'acacia Nilotica (Gadele), l'acacia Albida (Thiaski), l'acacia Radiana (Thiludé) etc.

Dans le Dièri, la végétation est caractérisée par une savane arbustive. On y rencontre essentiellement des Acacia Sénégal (patude), des Boscia Sénégalensis (Guidjile), des Capparis decidua (guumi), des Kalotropis Procera (bamwawi), des Zizyphus Mauritanie (jaabe) etc.

1.3.5- Les ressource en eau

La Commune dispose d'importantes ressources en eaux qui sont utilisées pour l'alimentation des populations, l'abreuvement du bétail et l'agriculture. On y rencontre des eaux de surfaces, et des eaux souterraines.

Les eaux de surfaces : la Commune est juchée sur le fleuve Sénégal et ses terres sont arrosées par le Doué qui alimente les bas fonds dans le Waal. On note aussi l'existence de mares durant l'hivernage.

Les eaux souterraines : la nappe phréatique atteint 15 à 25 m dans le Waal. Elle devient de plus en plus profonde au fur et à mesure que l'on avance vers le Diéri avec plus de 60 mètres. Les eaux du Maestrichtien situées à plus de 100 m de profondeur sont captées à partir des forages.

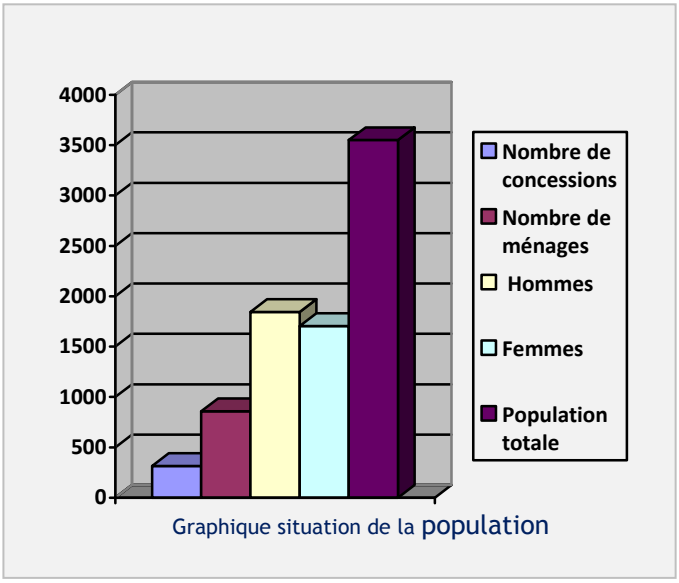
II– LE PROFIL DEMOGRAPHIQUE

Selon l'enquête ménage, la population de la commune de Walaldé est de 3550 habitants dont 1705 femmes soit 48 % de la population totale.

La commune compte 314 concessions et 858 ménages, soit en moyenne 4 personnes par ménage.

2.1-Caractéristiques générales de la commune.

Désignation	**2010**
Nombre de concessions	314
Nombre de ménages	858
Hommes	1845
Femmes	1705
Population totale	3550



Graphique situation de la population

La population de la commune se caractérise par sa jeunesse (moins de 35 ans) soit 80% de la population totale. Les personnes âgées représentent 6 %. Les femmes en âge de procréer représentent 45% de la population féminine.

La répartition ethnique est caractérisée par une prédominance des poular avec 99 % ; les autres ethnies sont marginales : sérères 0 ; 34 % -les wolofs 0 ; 08 % - les maures 0 ; o4 % et autres 0 ; 08 %.

2.2-Répartition de la population selon les classes d'âges

Classe d'âge	**Effectif**	**%**
0 à 2 ans	319	9%
3 à 6	442	12%
7 à 14	794	22%
15 à18	418	12%
19à 35	889	25%
36 à 49	336	9%
50 à 59	148	4%
60 et plus	204	6%
Population en âge de procréer (15 - 49)	774	45%
Total	**3550**	**100**

III – LES SERVICES SOCIAUX DE BASE

3- 1 – L'Education

3.1.1 - La Petite Enfance

La Commune ne dispose pas d'infrastructures préscolaires alors que la population concernée est de 861 soit 21% de la population totale. Ceci pose réellement des problèmes aux femmes qui sont obligées d'abandonner leurs activités pour se consacrer à l'éducation de leurs enfants.

D'ailleurs, une initiative a été entreprise par une femme pour mettre en place une garderie avec un effectif de 10 garçons et 10 filles. Par manque d'équipement et d'appui elle n'a pas pu aboutir aux objectifs prévus.

Une ONG dénommée Racine de l'Enfance partenaire de la mairie envisage de réaliser une telle infrastructure.

Etant conscient de la prise en charge de la petite enfance la mairie a signé une convention avec l'Agence Nationale de la Case des Tous Petits(ANCTP) pour la construction et l'équipement d'une case des tous petits dans la commune.

3.1.2- L'enseignement élémentaire

Il concerne les enfants de 7 à 12 ans et vise à l'apprentissage des enfants.

- **L'accès**

Le stock infrastructurel est constitué de 2 écoles élémentaires dans la Commune pour 12 classes physiques, 1 abri provisoire et 13 classes pédagogiques : 13 cours simples. L'effectif global est de 539 dont 311 filles soit 58 % et 42% pour les garçons. Le Taux Brut de Scolarisation est de 68%. Le ratio élèves par table-banc est de 3.

Les deux écoles sont situées dans les quartiers de Bélal (école 2) et de saloubés (école 1) avec une bonne accessibilité.

- **La qualité**

La situation des écoles élémentaires de la commune montre certaines faiblesses surtout au niveau de l'école élémentaire 2 qui est un établissement créé durant cette présente rentrée scolaire (2010-2011). Ledit établissement ne dispose que d'une seule classe en abri provisoire au moment de l'enquête ménage avec un déficit de tables bancs. Par ailleurs, dans sa politique de remplacement des abris provisoires pour assurer une meilleure qualité au niveau des écoles, la municipalité a obtenu de l'Etat du Sénégal par le BCI la construction de 3 salles de classe de 4 box sanitaire et d'un bloc administratif et une clôture de l'école.

Effectifs et ratios

Ecoles	Ecole 1	Ecole 2
Nb cours	12	1
Nb salles classe	11	0
Nb abris	1	1
Eff fille	280	31
Eff garçon	199	29
Eff total	479	60
Nb tables-bancs	178	14
Nb livres	175	60
Ratio élève/classe	60	60
Ratio élève/t_banc	3	3
Ratio liv/élève	2	2
Ratio crs/classe	2	1

Le nombre d'élèves par classe est en dessous de la norme (50 élèves par classe). Néanmoins les élèves sont à trois par table-banc d'où un déficit en tables-bancs évalué à 67. Les tables-bancs existants sont en très mauvais état d'ou la nécessité de les changer.

En ce qui concerne les manuels de lecture, ils sont en nombre suffisant mais leur état est défectueux au niveau de l'école 1.

Quartier	Ecole 1	Ecole 2
Existence de latrines	Oui	Non
Existence de clôture	Oui	Non
Existence d'eau	Oui	Non
Existence d'électricité	Non	Non
Existence de bloc administratif	Non	Non
Existence d'arbre	Oui	Non

La situation des ouvrages annexes dans la commune est différente dans les deux écoles. Dans l'école 1 ; l'électricité et un bloc administratif font défaut.

Le bureau du directeur fait office de magasin. Cependant, on peut noter que les ouvrages annexes répertoriés dans l'école 2 sont pour la plupart en réalisation avec

Tableau : Effectifs et ratios

Nb cours	5
Nb salles classe	4
Nb abris	0
Eff fille	181
Eff garçon	123
Eff total	304
Nb tables-bancs	95
Ratio élève/classe	76
Ratio élève/t_banc	3
Ratio crs/classe	1 ; 3

le BCI et ils seront fonctionnels au plus tard fin juin 2011.

Malgré toutes ces difficultés au niveau de la qualité, le taux de réussite dans la commune est de 86% (voir tableau).

Cette amélioration est due en grande partie à la nouvelle pédagogie d'enseignement qui consiste en une entrée par les compétences ; enseigner aux enfants les réalités de leur terroir. En vue d'améliorer la qualité de l'enseignement, les enseignants de la Commune subissent souvent des sessions de formation au niveau de l'IDEN.

Tableau : taux de réussite des élèves à Walaldé

Année	2008	2009	2010
CFEE	88 %	90 %	77 %
ENTREE EN 6e	75 %	78 %	100 %

- **La gestion**

Les associations de parents d'élèves (APE) sont les principaux organes de gestion des écoles. Il existe deux APE non fonctionnelles. Leurs ressources sont constituées principalement de parts issues des frais d'inscription. Ces ressources collectées ne permettent pas toujours d'assurer un fonctionnement efficace des infrastructures et équipements éducatifs.

L'équipe municipale, en collaboration avec les Associations des Parents d'Elèves, développe des actions au profit des écoles dont on peut citer la dotation de fournitures scolaires et de matériels didactiques, la réhabilitation de salles de classes et la réparation de tables bancs, etc.

En dépit de ces efforts, des problèmes subsistent dans les deux principales écoles et concernent l'inexistence d'électricité ; de cantines scolaires ; de salles informatiques ; de salles de classes physiques, du bureau du Directeur, du manque de personnel enseignant et de manuels. Le manque de tables bancs constitue un réel problème pour les deux écoles.

3.1.3- L'enseignement moyen

L'accès

Le cycle moyen cible les élèves de 13 à 16 ans ayant réussi à leur examen d'entrée en sixième. Le collège a été créé en 2008.Il est d'accès difficile parce que éloigné de la ville.

La Commune compte un seul collège avec un effectif de 304 élèves dont 181 filles soit 60% et 123 garçons soit 40%.

Le collège compte 4 salles de classe et 5 cours pédagogiques. On remarque une insuffisance des salles de classe.
Le collège compte 95 tables bancs soit un ratio de 3 élèves par tables. Le matériel didactique est inexistant et pose un réel problème aux enseignants. Il n'y a pas de manuels pour les élèves. Cette situation d'incommodité pose un réel problème au personnel enseignant.

La qualité

Le personnel enseignant est composé de 5 professeurs avec 2 contractuel et 3 vacataires qui ne disposent d'aucune formation pédagogique.
Ils sont, pour la majorité, titulaires de Bac+2.
Sur le plan des commodités, le collège dispose de latrines et d'un point d'eau potable.
Il n'existe pas de bloc administratif, ni d'électricité, ni de clôture et encore moins de plantations d'arbres de terrain de jeu ni de salle informatique.
Ceci pose beaucoup de problèmes quant à la qualité de l'enseignement moyen dans la commune.

La gestion

Sur le plan de la gestion, il existe une association des parents d'élèves fonctionnelle. Cet organe de gestion, en collaboration avec la municipalité contribue beaucoup à l'amélioration des conditions de travail.
L'APE est entrain de construire un bloc administratif de trois pièces. La municipalité a bénéficié du financement de la construction de deux salles de classe du conseil régional du nord Pas de Calais.
Malgré tous ces efforts, des difficultés persistent encore. Parmi celles-ci, on peut citer :

- Le manque de moyens financiers ;
- Un besoin en renforcement de capacités de l'APE.
- Manque de motivation des membres de l'APE

Tableau : Situation des ouvrages annexes du collège

Ouvrages annexes	Existence	Qualité
Bloc Sanitaire	Oui	Bon
Clôture	Grillage	Moyenne
Point d'eau	Oui	Bon
Bloc administratif	Non	
Electricité	Non	
Plantation d'arbres	Non	

3.1.4- Enseignement technique et formation professionnelle.

L'enseignement technique et professionnel est inexistant dans la commune.
Les jeunes artisans qui travaillent dans la commune (maçons ; électriciens ; plombiers ; mécaniciens ; tailleurs etc.) ont fait leur formation en Mauritanie, à Podor, à Saint-Louis et N'dioum.
Vu l'importance de cette tranche d'âge 15-35 ans soit 37%, il est nécessaire d'avoir un centre de formation technique et professionnelle.

3.1.5- L'enseignement arabo-coranique.

L'enseignement arabo-coranique dans la Commune n'est pas assez organisé et ne bénéficie d'aucun appui.
On compte dans la Commune 15 « Daaras » qui sont localisés dans les maisons des Marabouts. Leur effectif total est de 500 élèves et ils n'ont aucun équipement pour assurer de bonnes conditions d'étude aux « Talibés ». La plupart n'ont pas de nattes.

Les talibés sont confrontés à de graves problèmes d'hygiène entrainant des maladies.

Le manque de moyens financiers constitue un réel problème pour les Marabouts pour pouvoir remplir leur rôle dans le milieu éducatif, ils n'en bénéficient ni d'aide, ni de subventions.

3.6- L'alphabétisation.

L'alphabétisation concerne essentiellement les langues nationales. Ainsi 1260 personnes sont alphabétisées grâce l'ONG TOSTAN avec 2 classes .Le tableau ci-dessous illustre la situation.

Tableau : Situation alphabétisation

Sexe	Français	Arabe	Langue nationale	Aucune	Total
Masculin	517	237	45	258	1057
Féminin	396	18	47	548	1009
Total	913	255	92	806	2066

3.2. LA SANTE

3.2.1. L'accès

La commune dispose d'un Poste de Santé en service depuis 2009. Le taux d'accès est acceptable comparé aux normes de couverture définies par l'OMS (10.000 habitants par poste de santé).

Le poste de santé se trouve dans le quartier de Bélal. Il est fréquenté par l'ensemble de la population de Walaldé et polarise les localités environnantes.

Tableau : Situation du personnel du poste de santé

Fonction	Nombre
Infirmier Chef de poste	1
Agent de santé communautaire	1
Dépositaire	1

Source enquête ménage pic 2011

L'enclavement de la commune pose un réel problème pour l'évacuation des malades à l'hôpital de N'dioum et de Podor surtout durant l'hivernage .pour cette raison certains malades se voient obligés de se faire soigner dans les hôpitaux mauritaniens (Boghé).

Le poste de santé reçoit en moyenne 25 patients par jour et environ 50 consultations prénatales par mois.

3.2.2. La qualité

L'infrastructure sanitaire est dans un bon état .Elle est clôturée par une haie vive constituée d'arbres et d'un grillage. Elle dispose d'eau potable ; d'un groupe électrogène et d'une moto pour l'ICP.

Le personnel sanitaire est composé d'un infirmier chef de poste recruté par l'Etat, d'un agent de santé communautaire et d'un dépositaire recrutés au niveau communautaire.

Certes, le poste de santé, sur le plan infrastructurel, répond aux normes parce qu'il dispose d'un dispensaire, d'un logement de l'infirmier, d'une maternité mais ne dispose pas encore d'une sage-femme.

Au regard des dangers de santé reproductive, le poste a besoin urgemment d'une sage-femme pour y faire face.

Outre l'insuffisance de personnel qualifié, le poste de santé souffre d'autres problèmes qui influent sur la qualité des prestations.

Ces problèmes sont le manque d'électricité, le manque de moyens de transport adéquats (Ambulance) pour acheminer les malades gravement touchés vers les structures hospitalières, le manque de lits d'hospitalisation de matelas de trousses pour les premiers soins, de moustiquaires et de médicaments et de berceaux.

Le poste de santé ne dispose pas d'incinérateur pour le traitement des déchets biomédicaux ce qui pose un problème de la dégradation de l'environnement et pour les enfants.

3.2.3. Le bilan épidémiologique

Sur le plan épidémiologique, le poste de santé enregistre les maladies récurrentes : les infections respiratoires aigües dues aux vents de sables et à la poussière ; les diarrhées et la bilharziose.

Cependant, il faut noter que le paludisme est en net recul.

3.2.4- La gestion du Poste de santé

La gestion du poste de santé est assurée par un Comité de santé. Il se réunit en fin chaque mois pour faire le point.

Il est chargé, en rapport avec l'Infirmier chef de poste de la planification des activités et de trouver les moyens nécessaires pour la réussite de ces activités : achat de médicaments, le contrôle de la vente des tickets, la distribution de moustiquaires, des actions de sensibilisation en partenariat avec le programme de renforcement nutritionnel etc.

3.2.5- Les atouts et contraintes.

Parmi les atouts notés on peut citer :

- ✓ Le dynamisme du comité de santé
- ✓ Un personnel disponible et dynamique
- ✓ L'appui du conseil municipal en médicaments génériques.
- ✓ La disponibilité de partenaires : mairie et PRN

Les faiblesses ou contraintes notées sont :

- ✓ Absence d'électricité au niveau du poste de santé
- ✓ Les difficultés dans l'évacuation des malades (absence d'ambulance)
- ✓ Faible motivation financière du personnel communautaire
- ✓ Inexistence d'une mutuelle de santé communautaire
- ✓ Faiblesse du plateau technique ;
- ✓ Informatisation du système de gestion du comité de santé
- ✓ Absence de pharmacie.

3.3. HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT

3.3.1- Hydraulique

3.3.1.1 .Accès

Il existe trois sources d'approvisionnement en eau dans la commune : le marigot, les puits et le forage.

En effet, la commune dispose d'un forage d'une capacité de 100m3 réalisé par l'Etat du Sénégal en 1989 à 500 millions de francs, situé dans le quartier de Bélal. Les 2 puits sont peu utilisés.

Actuellement la commune compte 300 branchements particuliers soit 100% des ménages.

Les populations utilisent l'eau du marigot pour la vaisselle et la lessive.

Une extension du réseau d'adduction dans les hameaux sont souhaités (les palés).

3.3.1.2. Qualité

Sur le plan de la qualité, le forage offre une eau de bonne qualité. Il est performant, captant la nappe maestrichtienne d'une profondeur de 12,5 mètres avec un bon débit.

Mais, malgré la disponibilité de l'eau et la performance du forage, sa capacité est très faiblement utilisée à cause de la pénurie d'énergie pour alimenter correctement le forage. Il est vétuste et tombe souvent en panne, amenant les populations à utiliser l'eau du fleuve ou des puits dont la qualité est douteuse.



Photo : forage de Walaldé

3.3.1.3. Gestion

La gestion du forage est confiée à un comité de gestion qui a pour mission de gérer et d'assurer l'entretien du forage. Tous les abonnés disposent de compteur et le m3 d'eau est à 200 f Cfa.

Le comité de gestion a réalisé des branchements sociaux pour les écoles, le poste de santé, la mosquée et certaines familles en situation difficile.

Les membres du comité de gestion manquent de formation. Ils ont besoin d'une capacitation en gestion comptable et financière.

En dehors de Mr Seybata Aw, ressortissant et mécène de la Commune qui a eu à réparer le forage à hauteur de douze (12.000000.) millions de francs Cfa, le comité de gestion du forage n'a pas de partenaires.

3.3.2- Assainissement

L'assainissement dans la commune est géré de façon informelle. L'inventaire des latrines fait ressortir un certain déséquilibre dans la répartition spatiale. Les quartiers de Boynguel et de Nawdé qui sont les mieux couverts en latrines privées modernes sont seulement à un taux d'accès respectivement de 19% et 12% des ménages.

L'utilisation des latrines traditionnelles équivalente à 78 %, occasionne des dégâts

Tableau : Situation des latrines par quartier

Quartier - latrines	Non	Latrines modernes	Latrines traditionnelle	Totales
Nawdé	13	12	85	110
Saloubés	9	3	54	66
Bélal	2	6	66	74
Boynguel	4	19	44	67
Total	28	40	249	317
Taux	8, 8 %	12 ,6%	78 ,5	100 %

Source enquête ménage pic 2011

énormes sur l'environnement et les ressources hydriques. Parmi ces dégâts, nous pouvons citer :
*La contamination de la nappe phréatique et des eaux de surface
*Le péril fécal ;
*Les nuisances olfactives.
Sur le plan de la gestion des eaux usées et des eaux pluviales, la commune ne dispose pas d'un système de gestion.
Ainsi, les eaux usées sont déversées dans la nature ou dans le fleuve.

Durant l'hivernage, les eaux sont évacuées à certains passages par les ASC et remblayés par la suite en vue de permettre la circulation des habitants. Mais, malgré ces actions, des problèmes subsistent concernant la gestion des eaux pluviales.

C'est notamment l'insuffisance dans l'organisation et la coordination, la non utilisation de moyens appropriés (motopompe), l'affaissement des constructions en banco, la recrudescence du paludisme (prolifération de moustiques), les cas de dermatose et les cas de sinistrés.

IV– JEUNESSE, SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET PATRIMOINES

4.1- La jeunesse, les sports et les loisirs

Avec 37% de la population, les jeunes constituent un maillon fort.
Cependant, malgré l'importance de cette couche de la population, il n'existe aucune infrastructure de formation professionnelle, de sport ou de loisirs dans la commune.

Les jeunes s'organisent autour d'associations pour contribuer au développement de leur localité. On dénombre 5 associations sportives et culturelles (ASC) légalement constituées dans la commune.
Ces associations organisent souvent des tournois de football pendant les vacances mais aussi des activités récréatives.
Ceci contribue à développer les secteurs du sport mais aussi des loisirs et de la culture. Malgré ces actions, les jeunes souffrent de beaucoup de problèmes que sont le manque de moyens financiers, de partenaires et de formation.

Les principaux sports pratiqués au niveau de la Commune sont le football et la lutte. Pour l'animation sportive, elle est assurée par l'organisation de tournoi de football pendant les vacances.

Ces différents tournois organisés en collaboration avec la municipalité, qui alloue une subvention aux ASC chaque année et du matériel sportif, sont les principales manifestations sportives organisées au niveau de la Commune.

En ce qui concerne les loisirs, les jeunes, à travers les associations organisent souvent des manifestations folkloriques avec la troupe folklorique de la commune le groupe « Gomou Pinal[1] », des soirées dansantes et des conférences religieuses.

Ces manifestations ont pour lieux la cour de l'école élémentaire ou la place publique appelée « Dinguirale. » Il n'y a pas un foyer des jeunes pour ces de manifestations.

[1] Gomou Pinale :

En somme, les jeunes, les sports et les loisirs rencontrent énormément de problèmes pour leur développement. Ces problèmes sont souvent : l'inexistence d'infrastructures, le manque d'équipements, l'insuffisance de moyens financiers l'électricité, les partenaires, la formation et la faiblesse des subventions.

4.2- La culture et les patrimoines

Walaldé est une ville fortement religieuse avec son « gamou » annuel qui mobilise des milliers de personnes venant de partout et surtout de la sous région.

Walaldé fut aussi un grand lieu de culte islamique avec le pèlerinage de tous les érudits du fouta. Cette famille de feu Alpha Mamadou Aw a beaucoup marqué l'histoire de la commune et de tout le Fouta.

Le patrimoine culturel de la Commune est fortement lié à cet homme. Ce patrimoine est essentiellement composé de sites portant son empreinte (Passage, habitation, prières). C'est le cas de la Grande mosquée, de son « ziarra[2] » annuel et du lieu de prière pendant les fêtes islamiques. Pour ce qui concerne le patrimoine immatériel, Mamadou Alpha a laissé une éducation religieuse forte au niveau de la Commune.

La commune dispose de 3 groupes musicaux, comme le groupe « Gomou pinale » très célèbre à travers ses prestations dans la sous- région. Il existe aussi des troupes théâtrales qui se produisent le plus souvent pendant les vacances et des groupes de rap.

Le secteur culturel est confronté à un certain nombre de contraintes liées à l'absence d'infrastructures de partenaires et d'encadrement.

V - GENRE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL ET ACTION SOCIALE

La prise en compte de la dimension genre et de la protection sociale des groupes vulnérables est d'une importance capitale dans le processus du développement local.

Cette approche genre dans la Commune de Walaldé est fortement mise en avant par le Conseil municipal qui a entamé plusieurs actions consistant à allouer des subventions annuelles aux femmes et aux jeunes et des aides ponctuelles pour les handicapés, les personnes âgées et les familles nécessiteuses.
Mais ses actions sont insignifiantes car elles n'ont aucun impact positif et réel sur ses cibles.

Malgré l'insuffisance des infrastructures socio-économiques, certains groupes vulnérables tentent de s'organiser. C'est le cas notamment des femmes qui se sont organisées autour de 20 GPF.

Ces groupements permettent aux femmes de s'organiser et de pouvoir s'entraider afin d'améliorer leurs conditions de vie. Toutefois elles souffrent de manque de moyens de formations et de capacitation dans la gestion de leurs structures.

[2] Ziara :

A l'inverse des femmes, les handicapés et les personnes âgées ne sont pas structurés en associations pour la défense de leurs intérêts.

Ainsi, malgré tous les efforts des uns et des autres, l'approche genre souffre de plusieurs contraintes qui entravent sa matérialisation dans le développement local. Parmi ces contraintes, nous pouvons citer :

- l'insuffisance des ressources financières de la commune,
- l'insuffisance de la formation professionnelle
- l'analphabétisme
- le sous-emploi ou chômage
- l'insuffisance de partenaires.

VI - ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE.

6.1- La gestion des ressources naturelles

La Commune est située dans la zone éco-géographique de la vallée du fleuve avec des terres fertiles, des conditions propices au développement des activités économiques.

Ces conditions naturelles propices sont en forte dégradation depuis quelques décennies. Cette dégradation est liée à plusieurs facteurs.
Le tableau suivant rend compte de la situation des ressources naturelles dans le temps passé et actuel.

Etat des ressources naturelles

Ressources naturelles	Etat dans le passé	Etat actuel
Ressources pédologiques	-Richesse des sols -Grande disponibilité des terres agricoles	-Baisse de la fertilité des sols -Insuffisance des terres agricoles
Ressources fauniques	-Présence d'une importante population animale sauvage -Existence de plusieurs espèces de poissons dans Le Doué	-Disparition des animaux sauvages -Rareté ou disparition des espèces de poissons dans Le Doué
Ressources hydriques	-Abondance des eaux de surface (eaux des fleuves et mares) -Bon débit des aquifères	-Baisse du niveau des fleuves et assèchement de mares -Diminution du débit des aquifères
Ressources végétales	-Existence d'une diversité d'arbres fruitiers -Présence d'une forte densité d'arbres -Existence d'un important tapis herbacé	-Diminution drastique des arbres fruitiers -Baisse de la densité d'arbres -Recul du tapis herbacé

Cette situation de dégradation relatée sur le tableau ci-dessus est l'effet de plusieurs facteurs d'ordre naturel et anthropique. Les facteurs naturels sont essentiellement les sécheresses de 1973 et de 1984.

Les facteurs anthropiques sont :

- la surexploitation des terres par les agriculteurs à la recherche d'un rendement meilleur ;
- l'utilisation de filets mailles non réglementaires pour la pêche ;
- les coupes non contrôlées des arbres pour les besoins en bois de chauffe (100% des ménages le bois de chauffe pour leurs besoins énergétiques selon nos résultats d'enquête ménage).

Cependant la municipalité, à travers la commission environnement et gestion des ressources naturelles, a prévu certaines actions pour la préservation des ressources naturelles et la protection des forêts classées de Lombaire et de Goumé.

Entre autres le reboisement à l'occasion des vacances citoyennes, de sensibilisation, la clôture des bois classés. Mais jusqu'à ce jour –ci la plupart de ces actions tardent à se réaliser.

- Les feux de brousse
- Le non respect des filets à mailles réglementées.

6.2- Le cadre de vie

Il n'existe pas de système de gestion des ordures ménagères. Les déchets ménagers sont évacués dans des dépôts sauvages. Ceci pose un problème de salubrité dans la commune puisque les ordures déposées sont le plus souvent éparpillées par les animaux.

Des investissements humains (Set-Setal[3]) sont réalisés de manière ponctuelle à l'approche d'évènements religieux ou durant les vacances par les jeunes.

VII - URBANISME ET HABITAT

La ville de Walaldé est une nouvelle commune qui n'est pas lotie et qui ne dispose pas de documents d'urbanisme (PDU et PUR).

On note une occupation anarchique et irrégulière de l'espace urbain surtout dans les 4 quartiers de Walaldé. La commune n'a pas non plus de réserves foncières suffisantes, toutes les parcelles sont attribuées.

L'habitat de la commune est dominé par trois types : le banco, le dur et la paille. La construction en banco domine avec 90% des ménages qui y vivent. La prédominance du mode de construction en banco révèle d'une part l'ancrage socioculturel traditionnel de la population et le faible niveau de vie, de l'autre, une forme d'adaptation aux conditions climatiques.

[3] Set-Setal :

Néanmoins, l'utilisation du banco sur les côtes de fleuve pour la confection des briques doit être rationalisée pour éviter l'accélération du processus de l'érosion côtière.
Les constructions en ciment représentent 10% et appartiennent aux familles aisées et aux immigrés.



Photo : une habitation en banco

VIII. L'ECONOMIE LOCALE

L'économie locale de la Commune est marquée par deux périodes majeures : la période de 1960 à 1975 et la période d'après 1975.

L'économie dans la période de 1960 à 1975 était une économie autarcique portée par les trois secteurs que sont l'agriculture, l'élevage et la pêche. Cette économie était essentiellement tournée vers l'autoconsommation.

L'agriculture était celle de décrue qui se pratiquait dans le kolongel arrosé par les fleuves et une agriculture pluviale qui concernait les terres du Diéri. Cette agriculture permettait aux ménages d'avoir des greniers pleins qui leur assuraient la consommation pendant toute l'année.

L'élevage, qui constitue une tradition chez les Peulhs, était essentiellement un élevage extensif avec des bovins et des petits ruminants. Le bétail et le lait s'échangeaient par le troc avec des produits agricoles pour les besoins en consommation.

La production de la pêche couvrait largement les besoins des populations. C'était une pêche florissante avec des espèces aussi variées qu'abondantes.

Le commerce se faisait par troc entre les populations et permettaient aux ménages de couvrir leurs besoins en nourriture pendant toute l'année.

Cette période d'abondance a été stoppée par la sécheresse de 1973 qui a contraint les populations à changer leurs modes de production. La période de 1975 à 2011 est marquée par la rareté des ressources naturelles.

A partir des années 1975 l'agriculture se modernise par l'aménagement des petits périmètres villageois avec l'introduction de la culture de riz avec l'aide de la SAED qui a aménagé 20 ha de terres en 1979 dans le cadre du programme de développement de la riziculture.
A partir des années 1990, la SAED s'est retirée avec le désengagement de l'Etat.

Ce retrait sans préparation, a conduit à une désorganisation des agriculteurs et poussé les populations à réduire la culture du riz pour introduire d'autres types de culture comme le Coton en 1999 et le Gombo en 2000. Cette situation continue jusqu'en 2011.

8.1- Le secteur primaire

Le secteur primaire concerne essentiellement l'agriculture, l'élevage et la pêche continentale.

8.1.1- L'agriculture

L'agriculture de la commune de Walaldé est pratiquée par 64% de la population active dont 10% de femmes et 36% de jeunes. La Commune abrite un potentiel agricole énorme avec la présence permanente de l'eau du fleuve et la disponibilité de près de 20000 ha de terres agricoles.

Il existe trois types d'agriculture dans la Commune :

- Une agriculture pluviale pratiquée surtout dans les terres du Diéri pendant l'hivernage. Cette agriculture est en recul du fait de la baisse de la pluviométrie ;
- Une agriculture de décrue pratiquée dans les terres du Walo du fait de l'insuffisance des moyens financiers des agriculteurs ;
- Une agriculture irriguée pratiquée également dans les terres du Walo avec une superficie aménagée de 10000 ha avec des parcelles de 0 ; 04 ha à 0 ; 022 ha par personne. ;
- En agriculture pluviale, nous avons le Mil/Sorgho avec un rendement de 200 kg/ha, le Niébé avec 150 kg/ha. Ces deux spéculations sont cultivées dans la même superficie et dans la même période.

Pour l'agriculture de décrue, nous avons le maraichage.

- Enfin, l'agriculture irriguée est dominée par les cultures du riz avec un rendement de 7 à 8 tonnes/ha.

Cependant, malgré l'attachement des populations à l'agriculture, cette dernière souffre de beaucoup de problèmes. Ces problèmes sont souvent liés à la faiblesse des superficies aménagées qui empêchent aux agriculteurs d'avoir des rendements satisfaisants.
Il ya aussi le manque d'assistance technique avec le retrait de la SAED, le déficit d'équipement, l'insuffisance des moyens financiers et la faible capacité technique et organisationnelle des acteurs.

Ainsi, pour développer l'agriculture, la Commune doit saisir les opportunités qui s'offrent à elle : les nouveaux projets et programmes nationaux comme la GOANA, le PDMAS, la Coopération espagnole, l'OMVS, etc. et la proximité des marchés avec la Mauritanie et les Loumas du département.

Atouts	Les faiblesses et contraintes
- Existence de terre cultivables	- Absence de système d'information
- Existence de cours d'eau	- Enclavement de la commune
- Existence de 30 motos pompes	- Baisse des productions
- Existence de GIE hommes et femmes	- Désorganisation des acteurs
- Encadrement de la SAED	- Manque de structures de crédits
- Disponibilités des partenaires	- Manque de formation des acteurs
- Existence de périmètres privés	

8.1.2- L'élevage

Pratiqué par 24% de la population active de façon permanente et par presque l'ensemble des agriculteurs, l'élevage constitue un secteur important dans le développement économique de la Commune. Cependant, il reste toujours pratiqué de façon traditionnelle et extensive et connait un

net recul par rapport au passé. L'importance du cheptel par le nombre de têtes, est un signe de rang social chez les peulhs.

Il se composé de bovins (8000 têtes), d'ovins (20.000 têtes) et de caprins (400). Le Diéri constitue essentiellement le lieu de pâturage naturel, mais l'on note qu'à la fin des récoltes, les terres du Walo constituent des lieux privilégiées des pâturages.

Pour le secteur de l'élevage la commune dispose d'un parc à vaccination d'une clinique vétérinaire privé et de terre et d'eau en abondance.

Il existe des contraintes comme :

- L'enclavement de la commune
- La difficulté d'accès aux aliments de bétail ;
- La difficulté d'accés aux crédits
- L'absence d'unités de conservation et de transformation des produits laitiers ;
- La faible capacité technique et organisationnelle des acteurs ;
- L'absence de la pratique de l'insémination artificielle du bétail.
-

Cependant compte tenu des potentialités existantes, le secteur de l'élevage peut connaître une meilleure production et apporter une plus-value au développement économique de la commune avec:

- la mise en place de groupements d'éleveurs
- la mise en place d'un système de crédit pour les éleveurs
- la modernisation de l'élevage par la mise en place de périmètres fourragers, l'introduction des fermes d'embouche, l'introduction de l'insémination artificielle et l'organisation de la commercialisation des sous produits agro-industriels destinés à l'alimentation ;
- la création d'unités de conservation et de transformation de production laitière.

8.1.3- La pêche continentale

La pêche dans la commune de Walaldé est pratiquée de façon traditionnelle au niveau du fleuve Sénégal, principale source d'eau de la Commune. Elle est pratiquée par 5% de la population active qui habite pour la plupart dans le quartier de saloubés (les Soubalbés). Essentiellement destinée à l'autoconsommation et une partie au commerce.

La pêche est la troisième activité économique de la Commune et réalise des mises à terre estimées à 11 tonnes par an. Les principales espèces sont le capitaine et le koddani.
On note cependant, un savoir-faire local acquis d'une longue tradition.

Elle est en voie de disparition à cause de beaucoup de contraintes. Ces contraintes sont essentiellement :

- La raréfaction des ressources halieutiques,
- L'insuffisance d'équipements,
- L'absence de structures d'appui-conseil.

Cependant, avec une réorganisation, elle peut contribuer fortement au développement économique local avec l'introduction de la pisciculture.

La commune a obtenu du Programme Intégré de Développement Local (PIDEL) un financement pour la réalisation d'un bassin de pisciculture dans les marigots de Bélal et Nawdé.

8.2-Le secteur informel

Le secteur informel constitue de plus en plus un pilier important dans le développement économique local et est constitué par le commerce, l'artisanat et le transport.

8.2.1- Le commerce

Pratiquée par 7 % de la population active, le commerce dans la commune de Walaldé est essentiellement composé des boutiques de détails et d'un petit marché de légumes et de poissons

d'eau douce. Les principales boutiques repérées dans la commune sont spécialisées dans la vente de produits d'alimentation générale.

Malgré l'importance de la population pratiquant le commerce, il existe quelques contraintes que sont :

- L'absence d'infrastructures
- La forte dépendance de l'extérieur (Approvisionnement, commercialisation)
- L'absence d'électricité
- L'enclavement ;
- Insuffisance de revenus dans les ménages.

8.2.2- PME - PMI

Walaldé est caractérisée par une faiblesse de son tissu industriel. Cette situation contraste pourtant avec une existence de réelles potentialités (notamment agricoles : tomate, riz, patate) qui peuvent servir de base à la mise en place d'entreprises (PME PMI), œuvrant notamment dans le domaine de la production, conservation, transformation et commercialisation des produits agricoles.

Malgré le développement de quelques initiatives (moulin à mil, décortiqueuses, etc.), celles-ci restent individuelles et peu organisées, sans reconnaissance juridique, faisant d'elles de simples AGR ou même des activités de survie. L'essentiel de ces initiatives se résume à des prestations de services pour les producteurs et demeure faiblement créatrices d'emplois.

Toutefois ses activités souffrent d'un manque d'appui technique et financier et d'un problème de labellisation. Lesquelles contraintes ont entrainé une léthargie de ces activités depuis quelques années.

8- 2-2-1 L'artisanat

L'artisanat dans la commune de Walaldé est caractérisé par des activités liées à la cordonnerie, la couture, la poterie et la bijouterie.

L'artisanat est pratiqué par 2% de la population active avec la présence des femmes dans les domaines de la couture et de la poterie. Il est cependant pratiqué dans la commune de façon temporelle.

Il faut noter aussi qu'il n'existe pas d'organisation des artisans. A coté des problèmes d'organisation des artisans et la faiblesse des commandes, on note d'autres contraintes comme l'insuffisance des équipements et l'absence d'appui au secteur de l'artisanat.

8.2.3- Le transport

Le transport dans la commune est pratiqué par 1% de la population active dont la plupart sont des employés. Le principal mode de transport utilisé dans la commune est la charrette. Elle permet le plus souvent de relier les villages, les champs et aussi de relier la commune de Walaldé et les localités comme Aéré Lao et médina N'diathbé. On dénombre plus de 300 charrettes dans la commune.

On note aussi l'existence d'une voiture de transport en commun qui assure le transport interurbain au niveau du louma de médina N'thiatbé. Un camion pour le transport du sable et de gravats est identifié dans la commune.
Cependant, le transport souffre de l'inexistence de parc automobile et l'absence d'infrastructures routières.

8.3- Les services publics

Les services publics dans la commune de Walaldé sont constitués essentiellement par les services de l'éducation et de la santé.
A cause de leur faiblesse, les services publics contribuent faiblement au développement économique local.

8.4- Les dynamiques de développement

8.4.1- Le patrimoine foncier

Le patrimoine foncier de la commune est essentiellement utilisé par les populations. En effet on dénombre près de 20000 ha de terres emblavées dont 700 ha seulement aménagées.

Cette superficie est affectée aux populations qui l'exploitent pour la plupart de façon temporaire. Il n'ya aucune société privée installée dans les terres agricoles de la Commune.

Cependant, on note certaines contraintes concernant la gestion foncière. Ancien village de l'ex communauté rurale d'Aéré Lao, presque toutes les terres sont affectées par le Conseil rural pour habitation. Il y a un manque de maîtrise de l'assiette foncière de la Commune. C'est pourquoi, il serait intéressant de faire une restructuration de l'espace communal afin de pouvoir mieux gérer l'assiette foncière.

8.4.1- L'énergie

Les ressources énergétiques de la Commune sont essentiellement constituées du bois, du solaire et de groupes électrogènes. Cependant, seulement les deux premières sont mises à profit au niveau de la Commune. Le solaire, malgré son potentiel important, est faiblement mis à profit. Il est le plus souvent utilisé pour des besoins d'éclairage dans certaines concessions.

Le bois par contre est utilisé par l'ensemble des populations. Malgré les menaces de désertification, les



Photo : un moyen de transport

populations continuent toujours de couper les arbres pour pouvoir satisfaire leurs besoins en énergie.

Le service énergétique repose sur plusieurs sources d'énergie notamment le solaire, le gaz, le charbon de bois, le bois de chauffe et de 2 groupes électrogènes. Il n'existe pas d'électricité dans la commune. Les principales sources d'énergie pour l'éclairage sont la lampe torche avec 60% des ménages, la lampe tempête avec 40% et le solaire avec seulement 3%.

Pour la cuisine, 99,5% des ménages utilisent le bois de chauffe comme principale source d'énergie. Seulement 0,5% des ménages utilisent le charbon de bois comme principale source d'énergie pour la cuisson..

Cependant, l'absence d'électricité dans la commune freine beaucoup d'initiatives et ralentit le développement des secteurs économiques. Ainsi, il urge de mettre les moyens pour l'électrification de la Commune.

Mr Seybata Aw ressortissant de la localité a doté la commune d'un réseau électrique
Branché sur un groupe électrogène de 65 kwa, mais n'est utilisé que durant le grand ziara pour l'éclairage de la commune et des concessions.

8.4.2. Les NTICS

Le réseau de télécommunications est présent dans la commune mais il n'y a aucun abonné au réseau.
Les réseaux mobiles des trois opérateurs ORANGE, TIGO et EXPRESSO sont disponibles sur tout le périmètre communal. On dénombre dans la commune que 91% des ménages ont des téléphones portables. Il y a des perturbations sur les réseaux des trois opérateurs mobiles. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication comme l'internet ne sont pas encore disponibles dans la commune.

En ce qui concerne le service postal, la commune dépend des communes d'Aéré Lao de Doddel et de Ndioum aussi bien pour la liaison postale mais aussi pour le transfert et le retrait d'argent.

En matière de radiodiffusion et de télévision, l'espace communal ne capte que les signaux de la RTS et de RFI. 70% des ménages ont des postes radios et 15 % seulement ont des postes téléviseurs dont la plupart ne sont pas utilisés du fait du manque d'électricité.



Photo : Hotel de ville de Walaldé

IX. LES ACTEURS LOCAUX

9.1- Le Conseil Municipal.

Walaldé est érigée en commune par le décret 1496 du 31 décembre 2008, Composée de 36 conseillers dont 7 femmes et 6 jeunes.

Le pourcentage des femmes dans le conseil est très faible (19%).Par ailleurs, le niveau d'instruction des membres du conseil est relativement satisfaisant à savoir : 8 hauts cadres et 4 leaders d'opinion.

Pour la bonne marche de la gouvernance locale, la collectivité s'est dotée de 13 commissions et de 3 chargés de mission chargées d'appuyer, de conseiller et de proposer dans leur domaine respectif des recommandations dont la finalité est l'atteinte des objectifs fixés par la loi de la décentralisation à travers les compétences transférées.

L'ensemble des conseillers excepté cinq réside dans la Commune. Sur le plan socioprofessionnel, la plupart sont des agriculteurs, des éleveurs et des commerçants.

On note aussi que certains siégeaient dans l'ancienne communauté rurale de aéré lao. Le reste est constitué par des nouveaux. Ce qui nécessite donc de mettre en place un plan de renforcement des capacités pour une bonne compréhension des lois de la décentralisation.

L'organigramme du Conseil Municipal est ainsi structuré :

- Un maire
- Deux adjoints au Maire

Le Commissions est les suivantes :

1- Commission santé et population
2- Commission éducation
3- Commission des Finances et développement
4- Commission domaine - urbanisme et habitat
5- Commission environnement et ressources naturelles
6- Commission des Personnes âgées
7- Commission Action sociale
8- Commission jeunesse sport et loisir
9- Commission hydraulique et assainissement
10- Commission groupement et entreprenariat féminin
11- Commission patrimoine historique et affaires religieuses
12- Commission infrastructures équipement et transport
13- Commission Administrative juridique et règlement intérieur.

Il faudra noter l'existence de trois chargés de mission (un chargé de mission élevage.
Un chargé de mission agriculture et un chargé de mission pêche.

Les femmes et les jeunes sont faiblement représentés dans le conseil Municipal.
Deux commissions sont dirigées par des femmes à savoir la commission groupement et entreprenariat et la commission action sociale.

La majeure partie des commissions ne sont pas fonctionnelles. Elles n'ont pas de plans d'action. Deux commissions sur les douze. Certaines commissions ne se sont jamais réunies depuis la mise en place du Conseil municipal.

Cette situation est surtout due à la non maîtrise des missions des rôles et des responsabilités, au manque de moyens financiers, l'indisponibilité d'outils pratiques d'aide à la prise de décisions, l'absence fréquente de certains membres des commissions, à la faiblesse des capacités en matière de pilotage du développement local, au manque de communication avec les acteurs et partenaires au niveau local, régional, national et international.

9.2. Le budget

La commune de Walaldé est de création récente. L'analyse de son budget se fera seulement sur deux ans. En 2009, le conseil municipal a réalisé un budget de 12.226.000 FCFA dont 37% sont des recettes d'investissement constitué essentiellement du fonds de concours et 63% des Fonds de Dotation de la Décentralisation et 6% de recettes fiscales. Le taux d'exécution est de 100%.
La Commune est dépendante de l'Etat et des partenaires. Cette dépendance est due fortement à l'inexistence de sources de recettes locales.

En effet la municipalité ne dispose pas recettes fiscales locales car elles sont très faibles ce qui entraine la dépendance de la municipalité à l'Etat avec les fonds de concours et de dotation.
Dans la commune les principales recettes fiscale proviennent du patrimoine bâti ainsi la municipalité devrait réfléchir sur d'autres stratégie pour renforcer la fiscalité locale avec la construction d'infrastructures pouvant générer des recettes fiscales locales.

L'autre facteur découle de l'enclavement de la commune qui est isolée et souvent coupé du Sénégal durant l'hivernage.

Les secteurs sociaux de base comme l'éducation, la santé, l'action sociale, la jeunesse et des sports et la culture absorbent 95% pour le fonctionnement.

La gestion du stock infrastructurel n'est pas prise en charge dans le cadre du budget. L'entretien des infrastructures sociales est laissé aux comités de gestion qui fonctionnent avec les recettes des structures sociales.

9.3. COMMUNICATION.

Généralement, pour les besoins de communication, les canaux utilisés dépendent du message que l'équipe municipale veut faire passer.

Objet	Canaux de communication
Invitation de la population ou du conseil aux sessions	Convocation
Diffusion des délibérations du conseil	Affichage
Publication sur les marchés lancés	Pas encore de marchés
Sensibilisation et information des populations	Crieur public et affichage
Recherche de partenaires	Internet

9.4. Les partenaires de la Mairie

Les différents partenaires de la commune sont l'Etat à travers le PNDL, la Coopération espagnole/PIDEL, le PRN ; le Partenariat et le conseil Régional. Le réseau de partenaires est très faible.

Ces différents partenaires interviennent souvent dans les secteurs sociaux tels que la santé, l'hydraulique, l'environnement, la nutrition et l'alphabétisation.

Du diagnostic institutionnel, nous pouvons tirer les enseignements suivants :

- une faible dotation en matériels informatiques,
- de bonnes stratégies de communication mais à consolider,

- une existence de dispositifs de gouvernance locale qui constitue un acquis considérable mais qui est à consolider par le renforcement de capacités des acteurs et leur plus grande responsabilisation,
- une faible dynamique partenariale à étoffer pour une meilleure réponse à la demande sociale,
- une faiblesse de la contribution des impôts et taxes aux recettes communales et une nécessité alors d'une plus grande maitrise de l'assiette fiscale
- et d'un plus grand recouvrement. On note aussi une faiblesse de la capacité d'autofinancement de la collectivité.

9.5. La dynamique des acteurs.

La dynamique organisationnelle dans la Commune se renforce progressivement. les populations se sont organisées dans des Conseils de quartiers, des comités de gestion, des GIE, des GPF, des ASC et des Associations de jeunes pour pouvoir participer aux développement de leur localité.

L'inventaire des OCB réalisé au moment de l'enquête a dénombré 42 organisations créées au niveau de la Commune.

9.5-1 Les associations de développement

Elles sont au nombre de 11 et sont essentiellement composés de 4 Conseils de quartier, de 5 comités de gestion des services sociaux et de deux Association de Développement.
Les Conseils de quartier viennent d'être récemment mis en place. Ils constituent des piliers importants pour le développement économique et social de la commune. Ce sont des cadres de concertation qui ont pour objectifs de fédérer l'ensemble des acteurs des quartiers réceptacles des projets de développement.

Les Comités de gestion des services jouent pleinement leur rôle dans la gestion et l'amélioration des structures sociales.
Toutefois on remarque une irrégularité des réunions, la faiblesse des capacités en gestion administrative et financière, l'insuffisance des moyens techniques financiers et le faible du niveau d'instruction de leurs membres.

9.5.2- Les groupements (GPF, GIE)

Les groupements dans la Commune sont composés de 18 GPF, de 4 OP et de 13 GIE et de plusieurs groupements de faits ou de dahirs. Il existe des GPF dans tous les quartiers de la Commune. Ces groupements interviennent le plus souvent dans le domaine du petit commerce, de la micro-finance et de l'agriculture. Avec les aménagements réalisés, les GIE disposent de parcelles pour développer la culture maraîchère mais ces parcelles sont faiblement mises à profit du fait de la faiblesse de l'appui technique et financier.

Ces groupements, à l'instar de toutes les autres OCB de la Commune, se caractérisent par leur faible capacité dans le domaine de la gestion administrative et financière. Il s'y ajoute aussi que les GPF n'ont pas de reconnaissance juridique et ne font partie d'aucune fédération régionale. Avec toute la volonté des femmes à s'organiser pour promouvoir leur développement, elles ont un besoin réel d'être formées dans le domaine de la gouvernance organisationnelle.

Toutefois le conseil consultatif de la femme de Walaldé (ccf) créée à l'initiative du gouvernement regroupe 58 organisations de femmes et est dirigé par un bureau de 13 membres.
Le conseil consultatif est confronté à un problème de financement et de formation de ses membres.

9.5.3-Les Associations sportives et culturelles (ASC)

La commune compte 5 ASC. Les ASC sont essentiellement tournées vers les activités sportives avec le football comme seule discipline pratiquée. Les Associations de jeunes s'activent dans le sport la culture et dans l'économie locale dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage.

Elles aussi, sont confrontées à des problèmes de gestion administrative et financière qui limitent les innovations dans leur domaine respectif.



TROISIEME PARTIE : ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

X- La vision

XI- Les objectifs et les actions de développement

XII- La planification

TROISIEME PARTIE : ORIENTATIONS ET PERPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

X. LA VISION

« Une synergie pour un développement durable, faisant de la commune de Walaldé un pôle d'écodéveloppement moderne tiré par l'agriculture et les services sociaux dans l'ile à morphil »

La Commune a pour ambition :

*Développer et moderniser l'agriculture, moteur de son développement ;

- *Désenclaver et Avoir un espace communal bien aménagé et organisé, propice au développement des activités économiques et à l'épanouissement des populations ;

*D'infrastructures et de services sociaux structurants, passant par son électrification ;

*Accès universel aux services sociaux de base :

- ✓ Le renforcement des infrastructures d'éducation et de formation dans tous les secteurs de l'enseignement pour une meilleure qualité de l'offre éducative.
- ✓ L'amélioration de l'offre sanitaire par la mise à disposition d'un Poste de santé disposant d'un personnel qualifié et d'un plateau technique relevé pour la prise en charge de l'ensemble de la population surtout celles vulnérables en particulier les enfants de 0-5 ans et les femmes enceintes.
- ✓ L'accès universel à l'eau potable de qualité et à l'assainissement dans tous les quartiers.

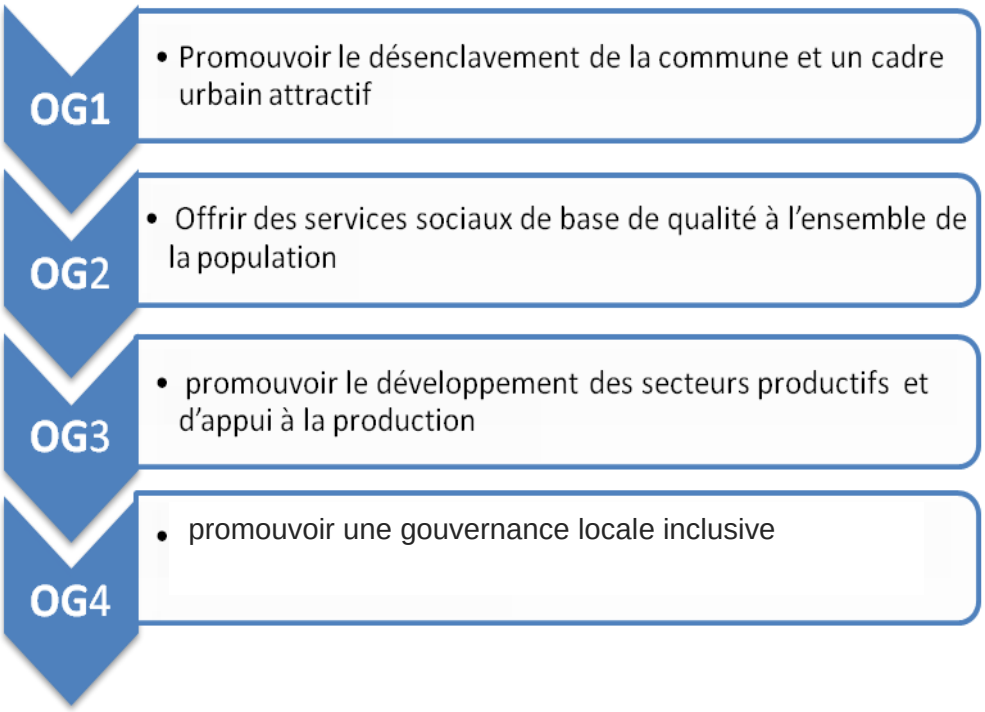
- Une culture redynamisée par la restauration des sites historiques
- Un cadre urbain assaini doté d'un système de collecte, d'évacuation et de traitement des ordures ménagères efficace,
- Une prise en charge efficace des besoins spécifiques des personnes vulnérables,
- Une économie locale dynamique, portée par l'agriculture avec la mise en place d'une dynamique filière qui permettra de tirer tous les autres secteurs de l'économie locale.
- Une gouvernance locale participative et inclusive pilotée par le Conseil municipal avec l'appui des populations ainsi traduite par:

  - ✓ Un conseil municipal aux capacités renforcées pour une gestion efficace et transparente des ressources à travers un système d'information, de sensibilisation et de concertation dynamique,
  - ✓ Une population soucieuse de l'avenir de sa localité à travers un civisme et une citoyenneté agissante. Ceci passe nécessairement par une sensibilisation et un renforcement des capacités des populations pour une pleine participation dans la définition et la mise en œuvre des politiques de développement économique et social.

L'ambition exprimée, il reste cependant au Conseil municipal avec l'appui des populations, soucieuse du développement de leur localité, de la réaliser à travers la mise œuvre d'actions et de projets concrets.

XI – Les objectifs et les actions de Développement

La vision définie précédemment nous a permis de décliner les quatre objectifs généraux suivants pour les six prochaines années :



OG1 : Promouvoir le désenclavement de la commune et un cadre urbain attractif

La commune de Walaldé est très enclavée à cause de l'inexistence de route et de ponts facilitant la circulation des personnes et des biens, reste très en recul sur le plan de l'aménagement urbain et des infrastructures urbaines. Pour palier à cela, elle doit promouvoir un cadre urbain attractif permettant de recevoir les futurs projets de développement économique et social.

Pour atteindre cet objectif général de promotion d'un cadre urbain attractif, la commune doit réaliser les objectifs spécifiques (OS) suivants :

OG1OS1 : désenclaver la commune et Aménager l'espace communal pour une meilleure Maîtrise des dynamiques de développement actuelles et futures,

OG1OS2 : Renforcer la fonctionnalité de la commune par la mise en place d'infrastructures Et services structurants.

OG2 : Offrir des services sociaux de base de qualité à l'ensemble de la population

Le diagnostic réalisé dans les secteurs sociaux de base montre un déficit d'accès, de qualité et de gestion des services sociaux de base notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique et de l'assainissement, une insuffisance dans la prise en charge des groupes vulnérables et un retard dans le domaine de la promotion de la culture et du sport.

La qualité des infrastructures sociales de base reste à désirer surtout dans le domaine de la santé et de l'éducation. Des efforts énormes doivent être faits pour permettre un épanouissement social des populations.

La réalisation de cet objectif général passera nécessairement par la réalisation des objectifs spécifiques suivants :

OG2OS1 : Améliorer l'accès, la qualité et la gestion dans les secteurs de l'éducation, de la Santé, de l'hydraulique et l'assainissement,

OG2OS2 : Assurer une prise en charge des besoins spécifiques des groupes vulnérables,

OG2OS3 : Valoriser le patrimoine culturel, sportif et artistique de la zone.

OG3 : Promouvoir le développement des secteurs productifs et d'appui à la production

L'économie locale, étant le moteur du développement, doit être modernisé pour permettre à la commune d'être plus productive. Avec des potentialités énormes dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage de la pêche et du commerce la Commune a tous les atouts de son côté pour atteindre un développement économique local durable.

La réalisation de cet objectif général de développement économique local durable passe par les objectifs spécifiques suivants :

OG3OS1 : Améliorer à travers une dynamique filière la productivité de l'agriculture, de L'élevage de la pêche et du commerce,

OG3OS2 : Optimiser la gestion des ressources naturelles en vue de leur pérennisation.

OG4 : promouvoir une gouvernance locale inclusive

Nouvelle création, la Commune doit poser les jalons la bonne gouvernance pour atteindre ses objectifs en matière de politiques de développement local. Sans la participation effective et citoyenne de la population, le développement local durable sera fortement affecté dans la commune.
Pour atteindre cet objectif général de bonne gouvernance locale, la Commune doit réaliser les objectifs spécifiques suivants :

OG4OS1 : Renforcer les capacités institutionnelles du Conseil municipal pour un pilotage Efficace du développement local,

OG4OS2 : Renforcer les capacités organisationnelles des acteurs locaux pour une pleine Participation dans la définition, la mise en œuvre et le suivi des initiatives de Développement.

Ces objectifs définis par la Commune sont bien articulés par rapport aux politiques prioritaires de l'Etat. Les orientations du PIC constituent un cadre concret de mise en œuvre des OMD et de la stratégie de croissance accélérée.

Chacun de ces objectifs, est articulé à des projets identifiés à travers un processus participatif et itératif. Le Conseil municipal s'entourant de l'éclairage et avis des personnes ressources et des services techniques, portera une priorisation sur le Plan d'investissement local de la Commune sur les six années à venir.

PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL DE LA COMMUNE DE WALALDE

Axes	Objectif Général	Résultats	Indicateurs	Actions	Localisation	Qté	Cout unitaire	Cout total	Années					
									2011	2012	2013	2014	2015	2016
AXEN°1: PROMOUVOIR LE DESENCLAVEMENT DE LA COMMUNE ET UN CADRE URBAIN ATTRACTIF	OG 1 : Désenclaver la commune ; aménager l'espace communal et renforcer la fonctionnalité de la commune par la mise en place d'infrastructures et services structurants	L'occupation du territoire communal est rationnalisée	O quartier non loti d'ici 2016 et de nouvelles parcelles attribuées	Elaboration et mise en œuvre du Plan d'Urbanisme de Référence (PUR)	Commune	1	6 000 000	6 000 000	6 000 000					
				Restructuration des 4 nouveaux quartiers	Commune	4	30 000 000	120 000 000	30 000 000	30 000 000	30.000.000	30.000.000		
		la commune est dotée d'infrastructures structurantes de services de qualité répondant aux besoins des populations locales	1 hôtel de ville est construit et équipé	Construction et équipement d'un hôtel de ville	Commune	1	60 000 000	60 000 000		60 000 000				
			21km de linéaire électrique réalisé pour améliorer l'éclairage public et domestique	Densification et extension du réseau électrique	Commune	21 km	10.000.000	210.000.000	210.000.000					
			61km de route réalisé pour désenclaver la ville	Aménagement d'une route bitumé	Alwar à Walaldé	61 km	PM	0	0					
				Construction d'un marché moderne	Commune	1	40.000.000		20 000 000	20 000 000				
				Total OG1				**436. 000 .000**	**266.000.000**	**110.000.000**	**30.000.000**	**30.000.000**		
		de façon ration	4 GIE CETOM	Mise en place de GIE CETOM	Commune	4	500 000	2 000 000	2 000 000					

Axes	Objectif Général	Résultats	Indicateurs	Actions	Localisation	Qté	Cout unitaire	Cout total	Années					
									2011	2012	2013	2014	2015	2016
			opérationnels mis en place	Acquisition d'équipement et de matériel de nettoiement	Commune	1	5 000 000	5 000 000	5 000 000					
			1 décharge publique aménagée et O dépôt sauvage	Aménagement d'une décharge publique	Commune	1	8 500 000	8 500 000		8.500.000				
			08 campagnes IEC réalisées	Organisation campagne d'IEC / CCC	tous les quartiers	6	800 000	4 800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000
				TOTAL OS1				**20.300.000**	**7.800.000**	**9.300.000**	**800.000**	**800 000**	**800 000**	**800 000**
		La commune est dotée d'un dispositif de gestion opérationnel des eaux usées et pluviales L'érosion hydrique et éolienne est atténuée	1 Tonne à liser est acquise pour la commune	Acquisition de Tonne à liser	Commune	1	35 000 000	35 000 000			35.000.000			
			95% des ménages disposent de latrines modernes	Construction de 108 latrines modernes	Commune	108	200 000	21 600 000		4.320.000	4.320.000	4.320.000	4.320.000	4.320.000
			10 latrines publiques de 4 box construits au niveau du marché et des mosquées	Construction de latrines publiques au niveau du marché et mosquées	Commune	3	1 200 000	3.600 000		3. 600 000				
			01 zone de déversement des eaux usées est disponible	Aménagement d'une zone de déversement des eaux usées	Commune	1	25 000 000	25 000 000	25 000 000					
				Construction de bassins de rétention	Sud de Walaldé	1	23.000.000	23.000.000	23.000.000					
			des cordons pierreux posés	Lutte contre l'érosion côtière par la construction de bloc pierreux	Bordure du fleuve	1	9.000.000	9.000.000	9.000.000					

Axes	Objectif Général	Résultats	Indicateurs	Actions	Localisation	Qté	Cout unitaire	Cout total	Années					
									2011	2012	2013	2014	2015	2016
				TOTAL OS2				**117.200.000**	**57.000.000**	**7920.000**	**39.320.000**	**4.320.000**	**4.320.000**	**4.320.000**
				TOTAL OG2				**137.500.000**	**64.800.000**	**17.220.000**	**40.120.000**	**5.120.000**	**5.120.000**	**5.120.000**
			11 km de plantation d'arbres réalisés durant les 6 prochaines années	Plantation d'arbres	Commune	10 000	500	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
				Clôture des 2 forêts classées.	Commune	2	7.500.000	15.000.000		5.000.000	5.000.000	5.000.000		
				Organisation de 5 sessions de formation sur la fabrication des fourneaux et foyers améliorés	Commune	5	100 000	500 000	200 000	200 000	100 000			
				Total OG3				**20.500.000**	**1.200.000**	**6.200.000**	**6.100.000**	**6000.000**	**1.000.000**	**5.120.000**
				TOTAL AXE 1				**594.000.000**	**332.000.000**	**133.420.000**	**76.220.000**	**41.120.000**	**6.120.000**	**5.120.000**
AXE N°2 : OFFRIR DES SERVICES SOCIAUX DE BASE DE QUALITE A L'ENSEMBLE DE	**OG 1 : Renforcer l'accès aux services sociaux de base et offrir aux populations des services de**	L'accès aux structures sanitaires dans la commune est améliorée	01 centre de santé de référence de type 2 est construit et équipé	Construction d'un Centre santé de Référence type 2 (PM)	Belal	1	1 400 000 000	1 400 000 000			1.400.000.000			
			nb de médecins de spécialité affectés, 01 sage femme recrutée	Recrutement d'un personnel médical de spécialités diverses	Commune	PM	0	0		0				
				Acquisition d'une ambulance	Poste santé	1	30.000.000	30.000.000		30.000.000				
			01 sage femme recrutée	Recrutement d'une sage-femme	Poste santé	PM	0	0	0					

Axes	Objectif Général	Résultats	Indicateurs	Actions	Localisation	Qté	Cout unitaire	Cout total	Années					
									2011	2012	2013	2014	2015	2016
				Equipement de 30 lits + 30 matelas et 30 berceaux	Poste de santé			15.000.000		15.000.000				
			la mutuelle de santé est fonctionnelle	Appui à la mise en place d'une mutuelle(s) de santé	Commune	1	500 000	500 000		500 000				
		Les structures sanitaires sont dotées de compétences requises et de l'équipement nécessaire pour offrir un service de qualité auX		Acquisition d'une moto de liaison	Poste de santé	1	1.500.000	1.500.000		1.500.000				
			1 incinérateur disponible	Acquisition d'un incinérateur	poste santé	1	10 000 000	10 000 000	10 000 000					
			Accroissement stocks de médicaments et pas de ruptures	Appui en dotation de médicaments	poste de santé	6	1 000 000	6 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
			formations en counseling du personnel réalisées	Renforcement des capacités du personnel soignant sur les techniques d'accueil	poste de santé	2	1 500 000	3 000 000		1 500 000	1.500.000			
			capacités des ASC et matrones renforcées	Organisation de 03 sessions de renforcement des capacités des ASC et autres membres du personnel	poste de santé	3	400 000	1 200 000	400 000	400 000	400 000			
				Acquisition de matériels informatique	Comité de santé		5.000.000	5.000.000		5.000.000				

Axes	Objectif Général	Résultats	Indicateurs	Actions	Localisation	Qté	Cout unitaire	Cout total	Années					
									2011	2012	2013	2014	2015	2016
		La gestion des structures sanitaires est redynamisée et opérationnelle avec une politique de prévention adaptée	18 séances d'IEC organisées sur les IST dans les 8 quartiers	Acquisition et distribution de 5000 moustiquaires imprégnées	Commune	5 000	3 000	15.000 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2.500.000
			18 campagnes de désinfection réalisées	Organisation de campagnes de désinfection des zones de prolifération des moustiques	Commune	18	100 000	1 800 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
			Le taux de prévalence des IST et des maladies endémiques à fortement reculé	Organisation de séances d'IEC sur les IST/ VIH/SIDA, le paludisme, la tuberculose, les maladies hydriques etc.	Tous les quartiers	12	100 000	1 200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
				TOTAL OS1:				**1.490.200.000**	**14.400.000**	**57.900.000**	**1.405.900.000**	**4.000.000**	**4.000.000**	**4.000.000**
		Les besoins du préscolaire sont satisfaits par le renforcement de l'accès et l'amélioration de la qualité	01 lycée moderne construit et équipé	Construction d'un lycée	Commune	1	PM	PM						
			01 école maternelle construite et équipée	Construction d'une case des touts petits	Commune	1	42.000.000	42.000.000		42.000.000				
			école franco-arabe disponible	Construction d'une école franco-arabe	Commune	1	35 000 000	35 000 000		35 000 000				
			nouvelle école élémentaire disponible	Construction école élémentaire	Ecole élémentaire 2	1	33.4 00 000	33.400.000	33.400.000		35 000 000			
			2 classes d'alphabétisation disponibles	Ouverture de 2 classes d'alphabétisation	Commune	2	600 000(X2 formateurs x 5ans)	6 000 000		1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000

Axes	Objectif Général	Résultats	Indicateurs	Actions	Localisation	Qté	Cout unitaire	Cout total	Années					
									2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Les conditions de travail et d'apprentissage sont améliorées au niveau de l'élémentaire, du Moyen et du secondaire et le taux d'abandon nul	au moins 03 gardiens recrutés	Recrutement et prise en charge de gardiens dans les 3 établissements scolaires	2 Ecoles et 1 CEM	3 Gardiens x 5ans	600 000	1.800 000		360.000	360.000	360.000	360.000	360.000
				Construction de bibliothèques scolaires	3 écoles	3	9.000.000	27.000.000			9.000.000	9.000.000	9.000.000	
				Construction et équipement de cantines scolaire	3 écoles	3	1.500.000	4.500.000		1.500.000	1.500.000	1.500.000		
				Construction d'un bloc administratif	Ecole 1	1	5.000.000	5.000.000		5.000.000				
			motivation du personnel communautaire renforcée	Prise en charge de la motivation du personnel communautaire	Commune	3per X 6ans	100 000	1 800 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
		sont améliorées au niveau de l'élémentaire, du Moyen et du secondaire et le taux	personnel enseignant (tous les cycles) recyclé	Recyclage du personnel enseignant (tous les cycles)	5 au CEM, 2 à l'élémentaire	7	PM	0	0	0				
			nouveaux ouvrages du Curriculum (lecture, histoire-géographie, anglais,…)	Acquisition d'ouvrages du Curriculum (lecture, histoire-géographie, anglais,…)	Dans toutes les écoles	2 000	3 000	6 000 000		6 000 000				
			500 table-bancs acquis	Acquisition de 500 table-bancs	Ecoles 1 et 2, Collège	500	40 000	20.000 000		5.000.000	5.000.000	5.000.000	5.000.000	

Axes	Objectif Général	Résultats	Indicateurs	Actions	Localisation	Qté	Cout unitaire	Cout total	Années					
									2011	2012	2013	2014	2015	2016
			bibliothèque communale équipée disponible	Construction et équipement d'une bibliothèque communale		1	25 000 000	25 000 000		25 000 000				
			32 nouveaux équipements de salle de classe acquis	Acquisition de 32 bureau-maîtres	Ecoles 1 et 2, Collège	32	1 000 000	32 000 000		6.400.000	6.400.000	6.400.000	6.400.000	6.400.000
			une salle informatique équipée disponible dans le collège	Construction et équipement d'une salle informatique dans le collège	Collège	1	15 000 000	15 000 000		15 000 000				
			Bloc scientifique et technologique construit	Construction de Bloc scientifique et technologique	Collège	1	20 000 000	20 000 000				20.000.000		
			d'un terrain multifonctionnel d'EPS disponible	Aménagement d'un terrain multifonctionnel d'EPS	Collège	1	10 000 000	10 000 000			10 000 000			
			équipement en éducation physique complet acquis	Acquisition de matériel d'éducation physique et sportive (tapis roulants, ballons, etc.)	Collège		20 000 000	20 000 000		20 000 000				
			matériel de nettoiement des écoles disponible	Acquisition de matériel de nettoiement des écoles	Dans toutes les écoles	3	200 000	600 000		600 000				
			dispositif lave-main dans les latrines scolaires disponible dans tous les établissements	Mise en place de dispositif lave-main dans les latrines scolaires	Dans les 3 établissements scolaires	10	25 000	250 000		250 000				
			collège clôturé à 100%	Construction d'un mur de clôture du collège (500m)	Collège	1	20 000 000	20 000 000		20 000 000				

Axes	Objectif Général	Résultats	Indicateurs	Actions	Localisation	Qté	Cout unitaire	Cout total	Années					
									2011	2012	2013	2014	2015	2016
			l'environnement scolaire amélioré	Reboisement de l'environnement scolaire	Collège	600 plants	300	180 000			180 000			
			capacités des APE renforcées sur leurs rôles et responsabilités	Organisation de 2 sessions de formation aux CG et APE sur leurs rôles et responsabilités	Commune	2	400 000	800 000		400 000	400 000			
			7 enseignants formés au curriculum	Séminaires de formation de 7 enseignants au curriculum	Dans toutes les écoles	7	PM	0	0	0	0	0	0	0
			capacités du personnel administratif renforcées en bureautique et gestion de base de données	Organisation de sessions de formation du personnel administratif en bureautique et gestion de base de données	Collège,	4	400 000	1 600 000		800 000	800 000			
			centre de formation technique et professionnel équipé disponible	Construction et équipement d'un centre de formation technique et professionnel	Commune	1	80 000 000	80 000 000					80.000.000	
			deux daaras modernes équipés disponibles	Construction et équipement deux daaras modernes	Commune	1	25 000 000	25 000 000			25 000 000			
			daaras aux conditions améliorées	Appui aux daaras (alimentaire, nattes, eau de javel)	Commune	11X 6ans	100 000	6 600 000	1 100 000	1 100 000	1 100 000	1 100 000	1 100 000	1 100 000
			cours de vacances améliorés	Appui à l'organisation de cours de vacances	Commune	6	50 000	300 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
				TOTAL OS 2				**439.830.000**	**34.850.000**	**185.960.000**	**61.290.000**	**35.410.000**	**103.910.000**	**9.910.000**

Axes	Objectif Général	Résultats	Indicateurs	Actions	Localisation	Qté	Cout unitaire	Cout total	Années					
									2011	2012	2013	2014	2015	2016
			forage équipé autonome sur le plan énergie	Acquisition d'équipements solaires pour le forage (Pompe +accessoires +plaques)	bélal 1	1	45 000 000	45 000 000				45.000.000		
		La population a accès à l'eau potable en permanence	capacité de réserve en eau de la commune accrue	Construction de vannes	Bélal	20	2.000. 000	40.000 000		40.000 000				
			100% des ménages branchés au réseau d'AEP en permanence	Réhabilitation du forage		1	10.000.000	10.000.000		10.000.000				
				Extension des réseaux AEP dans les zones non desservies (palé etc.)	Boynguel Saloubés Nawdé Bélal	10 800 m	6 000	6 480 000		2.160. 000	2.160. 000	2.160 000		
			Capacités en AEP et de l'ASUFOR renforcées	Dotation de matériel informatique et logistique à l'ASUFOR	Bélal	1		2.000.000			2.000.000			
				Formation de l'ASUFOR en informatique, gestion administrative et financière	Commune	1	700 000	700 000			700 000			
				Sensibilisation des usagers sur les bonnes pratiques de gestion de l'eau	Commune	3	100 000	300 000	100 000	100 000	100 000			

Axes	Objectif Général	Résultats	Indicateurs	Actions	Localisation	Qté	Cout unitaire	Cout total	Années					
									2011	2012	2013	2014	2015	2016
				TOTAL OS3				**104.480.000**	**10.100.000**	**42.260.000**	**4.960.000**	**47.160.000**	**00**	**00**
				TOTAL OG1				**2.034.510.000**	**59.350.000**	**286.120.000**	**1.472.150.000**	**86.570.000**	**107.910.000**	**13.910.000**
	OG 2 : Assurer une meilleure prise en charge des groupes vulnérables et promouvoir les sports, loisirs et la culture	Les groupes vulnérables sont mieux structurés et bénéficient de conditions de vie meilleures	01 Association fonctionnelle des différents types d'handicapés	Appui à la mise en place d'une Association des handicapés	Commune	1	200 000	200 000		200 000				
				Dotation d'appareillages aux handicapés	Commune	40	25 000	2 000 000		2 000 000				
			40 personnes vivant avec un handicap ont bénéficié de suivi médical régulier et d'appareillage, de RC Techniques et financières d'ici à 2016	Organisation de 06 campagnes de consultation et de soins gratuits aux PSH visuelles	Commune	6	2 000 000	12 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
				Mise en place d'une ligne de crédit pour les PSH	Commune	1	1 000 000	1 000 000		1 000 000				
				Organisation de 3 sessions de formation professionnalisantes des handicapés	Commune	3	500 000	1 500 000	500 000	500 000	500 000			
				TOTAL OS1				**16 700 000**	**2 500 000**	**5 700 000**	**2 500 000**	**2 000 000**	**2 000 000**	**2 000 000**

Axes	Objectif Général	Résultats	Indicateurs	Actions	Localisation	Qté	Cout unitaire	Cout total	Années					
									2011	2012	2013	2014	2015	2016
			Les différents groupes d'animation culturels disposent d'un cadre d'expression de leur talent artiste	Construction et équipement d'une salle polyvalente	Commune	1	30 000 000	30 000 000				30.000.000		
		La culture est relancée dans la commune par la revitalisation et la protection des sites et espaces culturels traditionnels	plusieurs activités culturelles (lutte, veillées culturelles) sont organisées dans la commune chaque année	Aménagement et préservation des sites historiques	Dinguirale et Mamadou alpha aw	2	1 500 000	3 000 000			3 000 000			
				Organisation de journée culturelle chaque année	Commune	6	5 000 000	30 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
				TOTAL OS2				**63 000 000**	**5 000 000**	**5 000 000**	**8 000 000**	**35 000 000**	**5 000 000**	**5 000 000**
		Des infrastructures sportives sont mises en place favorisant la pratique de plusieurs disciplines sportives	01 stade municipal multifonctionnel construit	Construction de stade multifonctionnel	Commune	1	1 000 000 000	1 000 000 000		1 000 000 000				
			04 aires de jeux aménagés dans la commune	Attribution et aménagement des aires de jeu	Dans les 4 quartiers	4	5 000 000	20 000 000		10. 000 000	10.000.000			
			centre de formation sportive disponible	Création d'un centre de formation sportive	Commune	1	50 000 000	50 000 000				50 000 000		
			Nb personnes formées aux différentes disciplines sportives	Formation des arbitres et du personnel d'encadrement	Commune	3	500 000	1 500 000		500 000	500 000	500 000		

Axes	Objectif Général	Résultats	Indicateurs	Actions	Localisation	Qté	Cout unitaire	Cout total	Années					
									2011	2012	2013	2014	2015	2016
			un centre de lecture et d'animation culturelle (CLAC) équipé disponible	construction d'un centre de lecture et d'animation culturelle (CLAC) équipé disponible	Commune		20 000 000	20 000 000			20 000 000			
			08 ASC appuyées	Appui aux ASC et équipement en jeux de maillots	Commune	8	300 000	2 400 000		2 400 000				
				TOTAL OS3				**1. 093.900**		**1. 012. 900 000**	**30.500.000**	**50.500.000**	**00**	**00**
				TOTAL OG 2				**1. 173.600.000**	**7 500 000**	**1. 023. 600 000**	**41.000.000**	**5.600.000**	**7.000.000**	**7.000.000**
				TOTAL AXE 2				**3.208.110.000**	**66.850.000**	**1.309.720.000**	**1.513.150.000**	**142.570.000**	**114.910.000**	**20.910.000**
AXE3 : PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DES SECTEURS D4APPUI A LA PRODUCTION	**OG : Favoriser la création de richesses par un développement intégré des secteurs productifs et des filières porteuses .**	La sécurité alimentaire de la commune est assurée	Les rendements moyens augmentent de % en 6 années	Réhabilitation de 100 ha pour le GIE des hommes	4 quartiers	100ha	100 000	10 000 000	10 000 000					
				Attribution et aménagement de terrain de maraîchage pour les femmes	4 Quartiers	17 ha	100 000	1700 000		1700 000				
			Une partie de la production agricole est stockée, transformée au besoin et commercialisé à bon prix	Acquisition d'équipement et matériel d'arrosage des Groupements de Femmes (masques, bottes, arrosoirs)	les 4 quartiers		4 000 000	4.000.000	4 000 000					
				Acquisition de grillage de clôture pour les jardins	Les 4 quartiers	50 Roule aux		6 000 000		3. 000. 000	3.000.000			
				Acquisition de produits phytosanitaires	les 4 quartiers		1 000 000	5. 000 000		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000

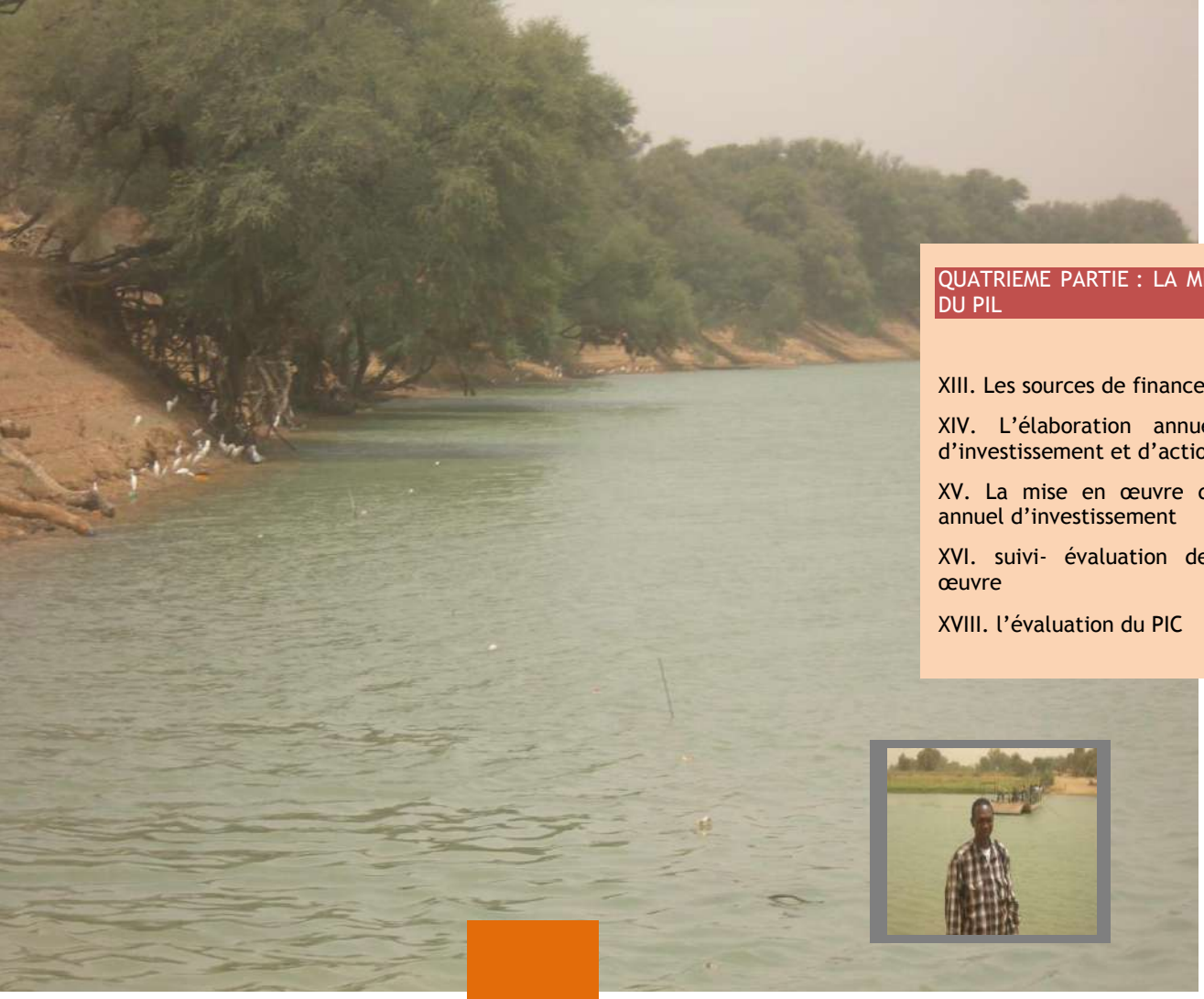
Axes	Objectif Général	Résultats	Indicateurs	Actions	Localisation	Qté	Cout unitaire	Cout total	Années					
									2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Les OP ont un accès facile aux intrants, matériel agricole et aux sources de financements		Aménagement de 350 ha de parcelles rizicoles pour extension Cuvette de walaldé	Cuvette	350ha	2 000 000	700 000 000		200 000 000	200 000 000	200 000 000	100.000.000	
			Le revenu moyen du producteur augmente de 25% dans les 6 prochaines années	Construction digue de protection des rizières (avec tuyau de passage de l'eau)	Cuvette	4Km	200 000 000	200 000 000		50.000.000	50.000.000	50.000.000	50.000.000	
				Réfection et entretien des canaux de drainage	Cuvette	mil mètres	150 000	150 000 000	25.000.000	25.000.000	25.000.000	25.000.000	25.000.000	25.000.000
				Acquisition de matériel agricole (1 tracteur, 1 motofaucheuse, 50 houes)	Commune		250 000 000	250.000.000		250 000 000				
				Acquisition d'herbicides pour les rizières	Commune	**200 000**	1 200 000	1.200.000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
				Acquisition de matériel informatique pour le GIE	Commune	2	150 000	300 000			300 000			
		Les UP sont suffisamment capacités pour assurer le stockage, la transformation et la conservation de la production agricole	La pisciculture est pratiquée dans la commune	Organisation de 6 sessions de formation des OP sur les techniques de compostage et culturales, en informatique, gestion administrative et financières,	Commune	6	500 000	3 000 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
				Subvention de l'engrais	Commune	PM	18 000 000		3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
				Formation des OP à la recherche de financement	Commune	3	500 000	1 500 000	500 000	500 000	500 000			

Axes	Objectif Général	Résultats	Indicateurs	Actions	Localisation	Qté	Cout unitaire	Cout total	Années					
									2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Les revenus des OP sont augmentés par le développement des cultures de rente et la diversification de l'agriculture	Nb de producteurs formés	Mise en place de 02 unités de conservation et de transformation des fruits et légumes pour les GPF	Commune	2	25 000 000	50 000 000		25 000 000	25 000 000			
				organisation de 2 sessions de renforcement des capacités des femmes sur la transformation des fruits et légumes	Commune	2	1 000 000	2 000 000		1 000 000	1 000 000			
				Construction d'un magasin de dépôt d'aliments de bétail	Commune	1	10 000 000	10 000 000		10 000 000				
				Aménagement de bassin de pisciculture	Bélal	1	25 000 000	25 000 000	25.000.000					
				TOTAL OS1				**1.437.700.000**	**68.200.000**	**321.400.000**	**309.500.000**	**279.700.000**	**178.700.000**	**29.800.000**
		Les activités commerciales sont mieux exercées avec des infrastructures adéquates Les artisans évoluent dans un environnement propice et offrent	Marchés construits avec des cantines	Construction d'une case solidaire pour les femmes	Commune	4	PM	24 000.000				24.000.000		
				Création d'un village artisanal	Commune	1	10 000 000	10 000 000			10 000 000			
			95% des artisans et commerçants ont accès au crédit et ont bénéficié de renforcement de capacités	Organisation de 2 sessions de formation pour les organisations d'artisans en création et gestion d'entreprise	Commune	1	500 000	500 000		500 000				

Axes	Objectif Général	Résultats	Indicateurs	Actions	Localisation	Qté	Cout unitaire	Cout total	Années					
									2011	2012	2013	2014	2015	2016
				Mise en place de lignes de crédit pour les artisans et les commerçants	Commune	2	10 000 000	20 000 000		20 000 000				
				COUT TOTAL OS2				**30.500.000**	**00**	**20.500.000**	**10.000.000**	**00**	**00**	**0**
				COUT TOTAL OG				**1.468.200.000**	**62.200.000**	**341.900.000**	**319.500.000**	**279.700.000**	**178.700.000**	**29.800.000**
				COUT TOTAL AXE 3				**1.468.200.000**	**62.200.000**	**341.900.000**	**319.500.000**	**279.700.000**	**178.700.000**	**29.800.000**
AXE N°4: BONNE GOUVERNANCE LOCALE	**OG : Promouvoir un système de gouvernance local participatif**	Les conseillers municipaux ont une meilleure compréhension des compétences transférées et assument mieux leurs rôles et missions	Nb de réunions tenues par an par les commissions	Organisation de 3 sessions de formation du conseil municipal sur (Gouvernance locale, décentralisation et gestion des compétences transférées, rôles et fonctionnement des commissions, passation de marché)	Commune	12	400 000	4 800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000
		Les capacités institutionnelles du conseil municipal sont renforcées	03 agents municipaux formés	Acquisition de logistique de déplacement	Commune	1	30 000 000	30 000 000		30 000 000				
			Les logistiques nécessaires aux déplacement et services du CM sont acquis	Informatisation de l'état civil	Commune	1	500 000	500 000		500 000				
				Organisation de sessions de formation des Agents municipaux en bureautique et gestion de bases de données	Commune	3	500 000	4 500 000		500 00	500 000	500 000		

Axes	Objectif Général	Résultats	Indicateurs	Actions	Localisation	Qté	Cout unitaire	Cout total	Années					
									2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Les impôts et taxes sont régulièrement payés par les contribuables		Sensibilisation des contribuables sur la fiscalité locale	Quartiers	12	100 000	1 200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
			100% des recettes de la commune sont recouvrées	Sensibilisation de la population sur l'état civil	Quartiers	12	100 000	1 200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
				Connexion au réseau internet de l'hôtel de ville	Commune	1	400 000	400 000		400 000				
				COUT TOTAL OS1				**42 600 000**	**1.200.000**	**32.600.000**	**1.700.000**	**1.700.000**	**1.700.000**	**1.700.000**
		compréhension de leurs rôles et missions et entretiennent de bonnes relations avec le Maire	Un arrêté d'officialisation définissant les missions et la vocation des CQ est pris par le maire	Organisation de 6 sessions de formation des conseils de quartier, du cadre de concertation communal et des délégués de quartiers sur leurs rôles et responsabilités	Commune	2	400 00	800 000	400 000	400 000				
				Officialisation des conseils de quartier et mise en place du cadre de concertation communal	Commune	1	100 000	100 000	100 000					
		Les acteurs locaux participent activement à la gestion de la cité et au processus de développement local	Nb d'acteurs locaux formés	Appui au fonctionnement du cadre de concertation communal	Commune	6	200 000	1 200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
			Fréquence des rencontres entre conseil municipal et cadres de concertation	Concertations trimestrielles entre le conseil municipal et le cadre de concertation communal	Commune	24	100 000	2 400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
				Attribution d'un point focal à l'hôtel de ville pour le cadre communal	Commune	1	PM	0	0	0	0	0	0	0
				TOTAL 0S 2				**4 500 000**	**1.100.000**	**1.000.000**	**600.000**	**600.000**	**600.000**	**600.000**

Axes	Objectif Général	Résultats	Indicateurs	Actions	Localisation	Qté	Cout unitaire	Cout total	Années					
									2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Les interventions des partenaires dans la commune sont mieux harmonisées pour une meilleure développe	85% des projets du PIC sont financés et mis en œuvre d'ici 2016	Organisation d'un forum des partenaires	Commune	1	10 000 000	10 000 000	10 000 000					
				Mise en place d'un cadre de concertation avec son hinterland	commune et les CL voisines	1	1 000 000	1 000 000		1 000 000				
			un cadre partenarial fonctionnel mis en place	Mise en place d'un cadre partenarial fonctionnel	Commune	6	500 000	3 000 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
				COUT TOTAL OS3			14.000.000		**1.500.000**	**500.000**	**500.000**	**500.000**	**500.000**	
				COUT TOTAL OG			61.100.000		**34.600.000**	**2.800.000**	**2.800.000**	**2.300.000**	**2.300.000**	
				TOTAL AXE 4			1.529.300.000		**34.600.000**	**2.800.000**	**2.800.000**	**2.300.000**	**2.300.000**	
				TOTAL MONTANT PIC			**5.358.710.000**		**1.477.740.000**	**1.592.170.000**	**186.490.000**	**123.330.000**	**58.130.000**	



QUATRIEME PARTIE : LA MISE EN ŒUVRE DU PIL

XIII. Les sources de financement

XIV. L'élaboration annuelle du plan d'investissement et d'action

XV. La mise en œuvre du programme annuel d'investissement

XVI. suivi- évaluation de la mise en œuvre

XVIII. l'évaluation du PIC

QUATRIEME PARTIE : LA MISE EN ŒUVRE DU PIL

XII- ANALYSE DU PIL

*Le présent PIL, recouvrant un horizon temporel de six années (2011-2016) est à présent estimé à un montant total cinq milliards trois cent cinquante huit millions sept cent dix mille (**5.358.710.000**) **FCFA** si l'on prend en compte les grands projets, soit un besoin d'investissement en moyenne de **885.355. 850 FCFA** par an.*

Lecture annuelle du PIL

Années	Montants
2011	**1.976.147.000**
2012	1.477.740.000
2013	1.592.170.000
2014	186.490.000
2015	123.330.000
2016	58.130.000
TOTAL en F.CFA	**5.358.710.000**

Lecture par Axes du PIL (Objectifs généraux)

AXES	*INTITULE*	*FINANCEMENTS*
AXE1	*Promouvoir le désenclavement de la commune et un cadre urbain attractif*	***594.000.000***
AXE2	*Offrir des services sociaux de base de qualité à l'ensemble de la population*	***3.208.110.000***
AXE3	*Promouvoir le développement des secteurs productifs et d'appui à la production*	***1.468.200.000***
AXE4	*Promouvoir une gouvernance locale inclusive*	***1.529.300.000***
Total		***5.358.710.000***

XIV - SOURCES DE FINANCEMENT

Compte tenu de la faiblesse des ressources locales et des fonds de dotation de l'Etat par rapport aux besoins d'investissement estimé en moyenne à **885.355.850 f cfa** par an, le conseil municipal devra mettre en œuvre des stratégies d'élargissement et de valorisation du réseau de partenariat en s'appuyant sur l'Agence Régionale de Développement. Il se chargera au niveau local de l'organisation d'un forum des partenaires et des actions de lobbying auprès des populations locales pour favoriser le civisme fiscal et la mobilisation des contre parties locales.

XVI - LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT ET D'ACTION (PIA)

L'opérationnalisation du PIC passe par l'élaboration de programmes d'investissements annuels (PIA) en charge de la commission planification. Ces PIA donnent au conseil municipal une meilleure visibilité sur ses interventions et devront guider l'élaboration des budgets annuels.

Par conséquent, ils doivent être élaborés et adoptés par le conseil avant l'élaboration du budget. Ils doivent ensuite être vulgarisés et transmis à l'ARD qui se charge de leur intégration dans le programme annuel d'investissements et d'actions régional pour les besoins de la conférence d'harmonisation du développement régional.

Le CM reste le maître d'ouvrage de tous les projets du PIC financés. Mais pour mener à bien cette mission, il fait recours à l'assistance technique de l'ARD à chaque fois que de besoin, en particulier pour le contrôle-qualité des ouvrages, l'ingénierie des projets et le suivi-évaluation.

Le conseil municipal s'attellera au respect des procédures financières en collaboration avec le trésor public et le service d'appui à la maîtrise d'ouvrage de l'ARD pour la sélection d'opérateurs compétents pour la réalisation des ouvrages et services prévus dans le PIC.

Pour le respect de l'échéancier, il devra donc faire fonctionner la cellule et la commission de passation des marchés dès le mois de janvier en vue de mieux préparer son avis général de passation des marchés et la mobilisation des contre parties à temps.

La mise en œuvre opérationnelle des projets devra être participative et par conséquent nécessite une implication des cadres de concertation.

XVI - Le suivi-évaluation de la mise en œuvre des PIA

Le suivi-évaluation porte sur le déroulement des différentes activités et projets du PIC. D'une part, le suivi consistera à surveiller le niveau d'exécution de chaque projet pour s'assurer de son harmonisation avec le plan mais aussi de détecter les anomalies et difficultés éventuelles en vue de les résoudre.

D'autre part, l'évaluation se fera à mi parcours et/ou à la fin du processus. Il s'agira de mesurer dans le cadre de la GAR les performances et le degré d'atteinte des résultats escomptés. Le cadre des résultats accompagnant le PIL servira de référence.

XVII - L'évaluation

L'évaluation devra permettre de mieux dimensionner les PIC à venir pour avoir un taux de réalisation satisfaisant.
D'une manière opérationnelle, elle pourrait porter sur :

- Le taux de réalisation physique et financière du PIC,
- Le nombre de projets hors plan,
- Les financements sur fonds propres,
- Les financements des partenaires, etc.

CONCLUSION

Pendant près de six mois, le Conseil municipal et les populations de Walaldé, l'ARD et les Services techniques régionaux et départementaux, appuyés par une Equipe technique locale constituée d'un Agent d'appui et des animateurs locaux, ont donné le meilleur d'eux mêmes pour réaliser :

- Un diagnostic exhaustif unanimement partagé,
- Des orientations appropriées par le conseil er articulées aux politiques prioritaires de l'Etat et mettant à contribution les spécificités locales ;
- Un PIL constitué de projets à impact certain sur les OMD et la croissance économique accélérée ;
- Des recommandations dans les domaines du financement, de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi évaluation.

La réalisation de ce document a permis à la commune d'avoir un document d'orientation des politiques de développement qui permettront un développement économique et social. Pour la finalisation totale de ce document, il sera organisé un atelier de restitution/validation et son adoption par le Conseil Municipal pour la réalisation de son ambition et la mise en œuvre du PIL défini.

Pour ce faire, le Conseil municipal doit s'appuyer sur le dynamisme des acteurs locaux afin de relever le défi de son développement économique et social.

Ce document est réalisé par l'Agence Régionale de Développement de Saint-Louis (A RD/SL) et les services techniques déconcentrés autour du Comité Technique Régional (CTR) avec l'appui financier du Programme National de Développement Local (PNDL).

Comité Technique Régional :	
Bouna WARR	Directeur ARD /SL
Ousmane SOW	Resp. Division Planification, Gouvernance Locale et Renforcement de Capacités ARD/SL
Abdourakhmane GUEYE	Resp. Division Suivi et Evaluation ARD/SL
Amadou Malaw SOW	Resp. communication ARD/SL
Moctar DIAGNE	(Service Régional de l'Aménagement du Territoire)
Bécaye NDIAYE	(Service Régional de la Planification)
Daouda BODIAN	(Service Régional des Eaux et Forêts)
Abiboulaye LO	CADL Dagana
El hadji Boubacar DIA	(Direction Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés)
Adama NDIANOR	(Service Régional de l'Hydraulique)
Abdoulaye SENGHOR	(Service Régional de l'Assainissement)
Monsieur MBAYE	(Service Régional de l'Action Sociale)
Aminata Bâ Dia SOW	(ISRA)
Khaly FALL	(SAED)
Mandaw GUEYE	Coordinateur Prog. APR-Trois Marigots ARD-SL
Sambou NDIAYE	Professeur à l'UGB
Demba DIALLO	CONCAD
Aby Bâ THIOYE	(Service Régional d'Appui au Développement Local)
Malang SARR	(Point Focal PRDI)
Mouhamadou Lamina FAYE	(Service Régional de la Planification)
Sokhna DIOP	Direction Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés
Famara MBAYE	(Service Régional de l'Aménagement du Territoire)
Moustapha DIOP	(Service Régional de l'Action Sociale)
Oumy DIOP	(Service Régional de la Statistique)

Amady DIALLO	Agents D'appui

Animateurs locaux :	
Abdoul Oumar SOW	Binetou Mamadou DIENG
Moussa Amadou NIANG	Adji sala CAMARA
Awa SARR	Ismaeil DIALLO
Abdoulaye BA	

©ARD/SL Décembre 2011
Conception graphique : ARD de Saint-Louis

Agence Régionale de Développement / ARD

Région de Saint-Louis
83, Route de Khor, Ex Hôtel Holidays
Tél : 221 33 961 77 67
Fax : 221 33 961 83 99
Email : ard-sl@orange.sn

PNDL

Programme National de Développement Local

5 avenues Carde, Immeuble Caisse de Sécurité Sociale (SENEGAL)
Tél : 221 8895060 fax : 221 823 88 35
Bp : 6558 Dakar Etoile
Email : pndl@pndl.sn

Décembre 2011